

ORGANISATION D'ASSOCIATION
DE LA FÉDÉRATION
AU VOLANT

programme de sortie en
1938

AU VOLANT



LE SERVICE DE PROPAGANDE DES PRODUITS FRANÇAIS

DE "AU VOLANT"

peut vous faire obtenir

POUR LE CAMPING

Tous les articles de camping (popotes, sacs, tentes, lits, matelas, etc.), prix de gros.

POUR L'HABILLEMENT

Ceintures pour la plage et le sport, avec couleurs et initiales brodées.

Ceintures en cuir toutes couleurs, façon haute couture.

Chaussures, prix de gros.

Costumes pour hommes, prix de gros.

Ensemble plage en lin (short, jupes, veste) prix sp.

Fourrures, prix de gros.

Parapluies hommes et dames, prix de gros.

Robes haute couture sur mesure, très jolis tissus.

Sacs pour dames, prix de gros.

Short pour dames et messieurs, à partir de 20 fr. sur mesure.

Vêtements de sports, prix de gros.

POUR LA MAISON

Ameublement, jusqu'à 20 % de remise.

Appareils à air chaud, remise de 20 %.

Appareils d'Eclairage, remise de 40 %.

Appareils à Gaz et Butane (chauffage et cuisine), remise de 15 à 20 %.

Appareils sanitaires, robinetterie, prix de gros ou remise de 30 %.

Argenterie, remise de 10 %.

Aspirateurs, remise de 20 %.

Boites à bijoux, à cartes, prix de gros.

Carpettes, prix de gros.

Chauffage central, remise de 15 %.

Cireuses électriques, remise de 20 %.

Coutellerie, prix de gros.

Fers électriques, remise de 20 %.

Garniture de bureau, prix de gros.

Glacières de marques et réfrigérateurs de marques, 10 à 20 % de remise.

Linge de maison (draps, serviettes de table et de toilette, nappes, taies d'oreillers, torchons, toile basque, confection de tressus) prix de gros.

Papiers peints, remise de 30 %.

Radiateurs électriques, remise de 20 %.

Réchaud à gaz, de marque connue,

Tapis et moquettes, prix de gros.

T. S. F., remise jusqu'à 25 %.

Tous articles électriques, remise de 20 à 25 %.

POUR OFFRIR

Horlogerie (montres de marques), de 30 à 35 % de remise.

Joaillerie, remise de 30 %.

Portefeuilles, prix de gros.

Serviettes d'affaires, prix de gros.

Stylos, remise jusqu'à 25 %.

POUR LES SPORTS

Accessoires d'Alpinisme, prix de gros.

Bicyclettes, remise de 15 %.

Canoës, remise de 20 à 25 % et prix de gros.

Costumes de bains, prix de gros.

Croquet de jardin, prix de gros.

Hors-bord, prix de gros.

Jeu de boule de Salon, prix de gros.

Jeux d'enfants, prix de gros.

Jeux de jardin, prix de gros.

Jeu de Roulette de Salon, prix de gros.

Machines à ramer, prix de gros et remise de 30 %.

Matelas de plage, remise de 30 %.

Paréos, prix de gros.

Ping-pong, prix de gros.

Raquettes de tennis, prix de gros.

Spirobol pour enfants, prix de gros.

Tous les articles de sport, prix de gros.

POUR LA TABLE

Champagne, prix spéciaux.

Muscat, par bombonne de 12 litres franco 145 fr.

Portos, prix spéciaux.

POUR LA TOILETTE ET LA SANTE

Coiffeur dames et messieurs, remise de 20 %.

Eau de Cologne, remise de 30 %.

Lunetterie, remise de 15 %.

POUR LE TOURISME

Appareils photographiques, remise de 15 %.

Bicyclettes, remise de 15 %.

Hôtels, remise de 25 % (recomm. aux familles)

POUR LE VOYAGE

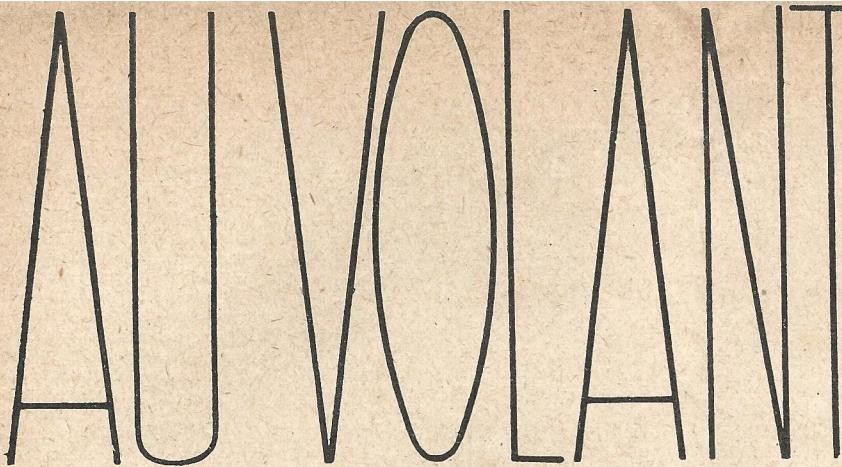
Buvard de voyage, prix de gros.

Sacs de voyage, prix de gros.

Les prix de gros représentent une diminution d'environ 35 %.

Ce service de « Au Volant » surveille l'exécution des commandes pour les lecteurs habitant la province.

Aucune commande concernant l'automobile ne peut être réalisée.



DIRECTION - REDACTION
P U B L I C I T E
10, rue Pergolèse, PARIS
PASSY 24-04

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION " LES VIEUX DU VOLANT " - N° 60 - 7e ANNÉE - FÉVRIER 1938

POUR TOURNER SANS DANGER

EN lisant les journaux on remarque facilement que nombre d'accidents d'autos sont causés par des manœuvres brusques qui n'ont pu être prévues par les autres usagers.

L'habitude de la rue et de la route a créé une règle impérative à tous les conducteurs de véhicules rapides, règle qui s'est d'autant plus imposée à leur esprit qu'ils circulent dans des régions à circulation dense : un conducteur ne doit ni modifier sa direction, ni apporter de changement brusque dans son allure sans en avoir prévenu suffisamment à temps les collègues qui l'entourent ou le suivent.

C'est pour cela que les Vieux du Volant avaient communiqué dernièrement à la presse les précisions nécessaires à créer une uniformité d'indications.

Les mouvements qu'ils conseillaient de faire étaient de trois sortes :

1°) pour s'arrêter, le bras droit ou gauche s'agit de haut en bas ;

2°) pour indiquer que l'on va tourner du côté où le geste est fait, étendre le bras horizontalement sans le bouger ;

3°) pour indiquer que l'on va tourner du côté opposé à celui où le geste est fait, agiter le bras d'arrière en avant.

Ces mouvements sont d'ailleurs ceux qui ont été adoptés par la Préfecture de Police de la Seine.

Seulement ces gestes sont faits bien trop rarement. La majorité des automobiles étant des conduites intérieures, le froid, qui force à relever toutes les glaces, empêche encore de les exécuter. Enfin le conducteur est gêné par les carrosseries basses actuelles pour sortir le bras.

Il faut donc trouver quelque chose de plus pratique.

Depuis longtemps déjà on connaît les indicateurs de direction, qui, par simple contact effectué sur le tableau de bord, remplacent les fastidieux gestes des bras, d'ailleurs bien souvent incompréhensibles.

Mais rien n'oblige l'automobiliste à posséder cet appareil si utile, et le constructeur n'en équipant presque jamais ses voitures, le client fait rarement ajouter cet accessoire.

Dans l'intérêt de la Sécurité de la Route il fallait faire quelque chose. Aussi les Vieux du Volant ont-ils pris l'heureuse initiative d'organiser un « Concours pour appareils indicateurs de changement de direction », qui aura lieu à Paris le 17 février et réunit dix-huit concurrents.

Ce concours mettra certainement en valeur l'utilité de ces appareils et leur parfaite réalisation mécanique. Il permettra aussi de donner à cette fabrication l'orientation désirable.

Cependant cette manifestation n'est pas suffisante, et doit absolument être suivie d'une autre action.

L'emploi des indicateurs de changement de direction doit être obligatoire : aucune voiture ne doit être conduite sans posséder cet appareil, le progrès l'exige.

Aussi nous nous permettons de soumettre le projet d'additif à l'article 22 du Code de la Route que voici :

« Toute voiture automobile doit être munie d'appareils indicateurs de changement de direction, afin de faire connaître la manœuvre qui va être effectuée au moins 20 mètres avant de l'effectuer.

« Ces appareils affecteront la forme d'une flèche et ils devront modifier le contour du véhicule et être invisibles lorsqu'on ne s'en sert pas. Ils seront lumineux à lumière fixe ou clignotante de couleur jaune et munis de lampes normalisées.

« Les appareils seront placés de manière à être visibles aussi bien de l'avant que de l'arrière, à une hauteur qui ne pourra être supérieure à 1 m. 20.

« Leur fonctionnement devra être contrôlable par le conducteur. Si les appareils se trouvent à plus de 60 centimètres derrière le chauffeur, le contrôle devra être assuré soit par un miroir, soit par un témoin placé sur le tableau de bord.

« Pour les véhicules dont la longueur dépasse 6 mètres ou ayant une remorque, ces indications devront être répétées à l'arrière du véhicule ou de la remorque ».

Qu'en pensez-vous ?

INFORMATIONS

Spécialisé
dans les assurances automobiles

O.F.A.

consent

des conditions particulières
aux Vieux du Volant
Compagnie de premier ordre
garanties indiscutables



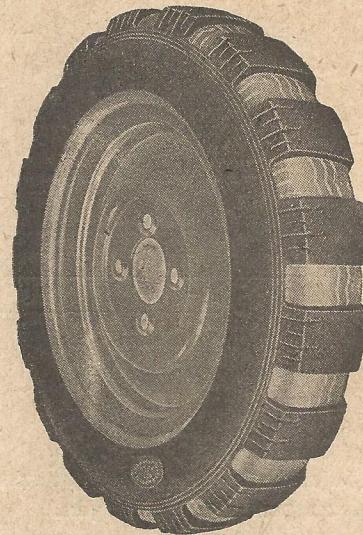
grâce à l'O. F. A. le
montant de la prime
est basé sur la valeur
et l'ancienneté du
pilote : élite des
conducteurs, ces
avantages sont à
votre disposition.



OFFICE FRANÇAIS D'ASSURANCES
AUTOMOBILES

15, Boulevard Saint-Denis, PARIS Tél. Provence 09-32

UNE IDÉE SIMPLE ...



retour.

Nous invitons nos lecteurs à se documenter auprès des Etablissements P. Lendete, 12, rue de l'Abreuvoir, à Courbevoie (Seine) qui leur adresseront gracieusement prospectus et tarif de cette intéressante nouveauté. On demande des agences pour la France entière.

LE FEU

Le feu fait chaque année en France environ vingt-cinq mille victimes et trois milliards de francs de dégâts. C'est, si l'on peut dire, le tribut régulier que nous payons à ce fléau. En cas de guerre, avec les nouveaux procédés incendiaires, le feu devient l'arme de choix, économique et à haut rendement, dont l'aviation ennemie sera toujours dotée. Il est probable que nulle part, pas même dans un petit village isolé, on ne sera à l'abri de quelques bombes incendiaires de 1 kg, semées à travers la campagne dans le but de produire le fameux « effet moral sur les populations de l'arrière ». Quant aux villes, cibles vivantes, on sait à quoi elles doivent s'attendre.

Voilà donc ce que signifie la lutte contre l'incendie : sauver tout de suite la majeure partie de vingt-cinq mille victimes et de trois milliards. Et qui sait si ces chiffres ne comprendront pas demain un membre de votre famille et le plus clair de votre patrimoine ? L'incendie éclate souvent chez les autres, mais demain, il éclatera peut-être chez vous.

Or, presque tous les feux peuvent être évités, si des précautions élémentaires sont prises. Tous les feux peuvent être éteints, même avec un matériel très simple, si l'on intervient assez tôt. Encore faut-il savoir quelles précautions prendre, et connaître les différentes manières d'intervenir.

C'est à cette triste éventualité que répond un guide que vient de publier le Centre National d'organisation scientifique. Il est suffisamment précis pour pouvoir couvrir toute la gamme des risques courants, qui sont à l'origine de la grande majorité des incendies, et donne par ailleurs la liste des organismes auxquels devront s'adresser ceux qui doivent se défendre contre des risques spéciaux. Par contre, il est suffisamment clair, succinct, et attrayant pour pouvoir être mis entre les mains de tous, même entre celles des enfants. Ce dernier point est essentiel, car seule l'éducation de la jeunesse permettra d'ancrer profondément en France cette « mentalité de sécurité » grâce et à laquelle on évitera de dilapider les vies humaines et les milliards.



Voici les beaux jours !

A la Sainte-Luce
Les jours croissent du saut d'une puce.
Aux Rois,
D'un pas d'une oie.
A la Sainte-Hilaire
D'une heure de bergère.
A la Sainte-Antoine
Du repas d'un moine.
A la Chandeleur
De deux petites heures.

Jubilé

Un cinquantenaire, c'est un jubilé. Le mot a été mis à la mode par les souverains anglais. Cette année un autre jubilé : celui de Dunlop.

C'est en effet en 1888 que J.-A. Dunlop inventa le premier pneumatique. Cette invention a eu sur l'industrie en général, et sur l'automobile, en particulier, une influence prépondérante et des conséquences incommensurables.

A cette occasion la firme Dunlop annonce toute une série de fêtes.

Et d'autres anniversaires !

Cette année est également le Jubilé Automobile du premier doyen des Vieux du Volant, M. Piat-Desvial : il y a cinquante ans, ce glorieux adhérent obtenait l'autorisation de circuler dans la Drôme sur un tricycle à vapeur de Dion-Bouton !

Mais c'est aussi le 60^e anniversaire d'automobiliste du doyen actuel, M. Diederichs, qui a eu une autorisation préfectorale de se servir d'un véhicule à vapeur de sa construction en 1878 !

Bravo pour ces Vieux du Volant !

Records

Nous avons en France, la plus haute montagne d'Europe (le Mont-Blanc), les deux routes les plus hautes d'Europe (Col de l'Iseran, Col du Pic du Midi de Bigorre) ; mais nous avons aussi le plus important réseau routier européen avec 650 mille kilomètres. Seuls dans le monde les Etats-Unis nous dépassent avec 830.000 kilomètres, mais pour un territoire 16 fois plus grand. En Europe l'Angleterre et l'Allemagne viennent tout de suite après nous, mais avec seulement 286 et 240 mille kilomètres respectivement.

La France est donc bien le pays révé du tourisme automobile : ses routes passent partout !

Visites de Sécurité pour poids lourds

Le Ministère des Travaux Publics commence à organiser régulièrement le contrôle des poids lourds.

On nous apprend que pour le département de la Seine, les camions pourront être présentés : tous les jours, de 9 à 11 heures à la Fourrière, rue de Dantzig et les mardis, jeudis et samedis de 9 heures à 10 h. 30 sur la voie publique soit à la hauteur du 1 de l'avenue de Ségur, soit à la hauteur du 59 du Boulevard Saint-Jacques.

De plus les propriétaires ayant au moins cinq véhicules pesant plus de 3 tonnes à présenter simultanément pourront demander que la visite soit faite l'après-midi à leur garage, à condition que celui-ci soit à proximité suffisante d'une voie publique se prêtant à des essais de freinage en marche rapide.

Dans ce dernier cas une demande de visite devra être adressée, ou moins huit jours pleins à l'avance, à l'ingénieur en chef des Mines, 12, rue Saint-Simon à Paris.

Enfin pour les autres endroits il est recommandé d'avertir de la présentation des véhicules afin de réduire au minimum les délais d'attente.

Heureuse décision

En 1938 la vitesse a tellement diminué la valeur des distances, que les frontières des nations ne doivent plus être une barrière qui arrête les touristes.

Nous connaissons bien des automobilistes qui n'ont pas réalisé des voyages à l'étranger, parce qu'ils n'avaient pas eu le temps matériel d'effectuer les démarches obligatoires.

Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir la décision du Ministère des Finances d'Allemagne qui vient de supprimer l'obligation du tryptique et du carnet de passage en douane pour les étrangers se rendant en Allemagne.

Ces deux p^{ces} sont remplacées dorénavant par un passant contant 2 rentenmarks 1/2 et ayant une validité d'un mois, avec possibilité de renouvellement pour le même temps.

Statistiques

Notre frère Mortimer-Maigret aime la précision. Aussi ne sommes nous pas étonnés de le voir présenter quelques comparaisons sur la consommation des véhicules automobiles. Les voici :

En 1905, la consommation moyenne était de 26 litres par voiture aux 100 kilomètres ;

En 1913, la consommation moyenne était de 24 litres par voiture aux 100 kilomètres ;

En 1930, la consommation moyenne était de 19 litres par voiture aux 100 kilomètres ;

En 1937, la consommation moyenne était de 13 litres par voiture aux 100 kilomètres.

La consommation d'huile qui était en moyenne de 15 litres aux 1.000 kilomètres (réapprovisionnement sans vidage) en 1905, est aujourd'hui en moyenne de 5 litres aux 1.000 kilomètres (vidage compris).

En 1905, sur une voiture dénommée 12 chevaux qui constituait la moyenne des puissances, la consommation des pneus était en moyenne de 1.000 à 1.500 kilomètres pour les roues arrière et de 3.000 kilomètres pour les roues avant. La consommation des chambres était importante en raison du nombre considérable de crevaisons.

Aujourd'hui, sur une 10 CV. à traction arrière, la consommation moyenne des pneus est de un train tous les 20.000 kilomètres. Certains poids lourds, dont la surveillance et l'entretien sont rigoureusement assurés, arrivent même à 50.000.

En 1905, une voiture de tourisme découverte de 30 CV. arrivait péniblement à atteindre 60 kilomètres à l'heure en palier. En 1937, une 5 CV. conduite intérieure fait 100 à l'heure sans difficulté.

LE MEILLEUR
LE PLUS EMPLOYÉ
LES PLUS HAUTES
RÉFÉRENCES

VIVEZ dans L'AIR PUR

Désinfectez et Désodorisez
vos Ateliers, Usines
Magasins, Bureaux, etc., etc...
avec

BONODOR

LE DÉSINFECTANT A BONNE ODEUR

Maison Fondée en 1868

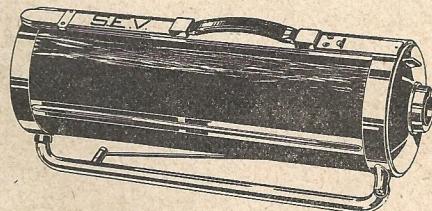
52 à 56, Rue du Landi
St-OUEN (Seine)

ECHANTILLON GRATUIT SUR DEMANDE

Tél. CLIGNANCOURT 01-22



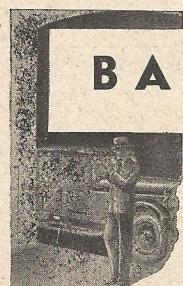
ASPIRATEUR "SILENCE"



22, rue la Boëtie - PARIS (8^e)

Téléphone : ANJOU 42-48

Magasins ouverts de 9 h. à 19 heures
sauf le Dimanche



démarrez facilement
avec

BABY-BALKITE

de tout souci vous acquitte

ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE
ENTRETIEN NUL
MARCHE SUR TOUS COURANTS

renseignements gratuits sur demande
Conditions spéciales
aux Vieux du Volant

Ets BALKITE, 6, Rue des Ternes, PARIS-17^e

Automobilistes,

en adoptant la véritable courroie-chaine

WHITTLE

cuir extra et maillons d'acier combinés

Se pose en 2 minutes. Donne un entraînement parfait, une flexibilité absolue. Ne demande aucun entretien. Dure indéfiniment. Supprime le démontage du radiateur.

Représentant exclusif : Ets ROLLET & Cie
64, Rue de la Folie-Méricourt, PARIS (Roquette 80-42)

SOLDES ANNUELS CHEZ BURBERRYS

LES SPECIALISTES en Equipment imperméable
et tous Vêtements de ville. Sport. Voyage

Chaque année à pareille époque,
BURBERRYS, réalisant leur stock
superflu, font profiter leur clientèle
d'occasions remarquables pour
Hommes, Dames et Enfants à des
PRIX EXCEPTIONNELS

POUR DAMES :

Manteau de ville.....	425
Manteau de voyage.....	525
Costume tailleur.....	650

POUR HOMMES :

Pardessus demi-saison.....	435
Pardessus d'hiver.....	495
Manteau de voyage.....	595
Complet sport (tout fait).....	575
Complet veston (sur mesures).....	695

LE BURBERRY

L'imperméable sans caoutchouc

Hommes	Enfants (2 ans)	Dames
365	150	375

Catalogue N° 20 franco sur demande

BURBERRYS

8 & 10, Boulevard Malesherbes, PARIS

La Maison reste ouverte le Samedi et le Lundi



JURISPRUDENCE

DROIT DE PRIORITÉ AUX CROISEMENTS

Le 13 Octobre 1933, un camion automobile conduit par le chauffeur X..., est entré en collision au croisement de la route nationale n° 55 et du chemin de grande communication n° 19 avec une camionnette conduite par Y..., préposé de Monsieur Z...

Y... circulait sur la route nationale et avait le droit de priorité sur X..., qui venait à sa gauche et débouchait du chemin de grande communication.

X... avant d'aborder le croisement a marqué un temps d'arrêt et ne s'est engagé sur la route nationale qu'à une allure modérée ; il était déjà engagé sur cette route lorsqu'il a pu apercevoir Y..., qui à cet instant se trouvait à plus de 45 mètres de la bifurcation. Cependant une collision se produisit et plusieurs occupants de la camionnette ont été blessés.

Le 20 février 1936, La Cour d'Appel de Limoges a rendu un arrêt, relaxant le Sieur X..., chauffeur du camion automobile, de la prévention de blessures par imprudence ; Monsieur Z..., employeur de Y..., fut débouté, comme partie civile, des conclusions prises par lui contre le chauffeur X..., et fut déclaré civilement responsable de son employé Y..., condamné pour délit de blessures par imprudence.

Durant tout le mois de Janvier, la tenue de la cote a été peu satisfaisante ; les nouvelles, tant extérieures qu'intérieures, n'étaient d'ailleurs pas de nature à provoquer la reprise tant attendue depuis trop longtemps.

En ce qui concerne plus particulièrement les valeurs d'automobiles, l'examen du tableau ci-dessous permet, hélas ! de se rendre compte qu'elles ont payé, elles aussi, leur tribut à la baisse. La plupart d'entre elles sont à un niveau très voisin des plus bas cours ; certaines ne font l'objet que de très rares transactions ; il en est même qui n'ont inscrit aucun cours depuis plusieurs mois.

Il suffit de cette triste constatation, dont il n'est certes pas besoin d'être grand clerc pour discerner les causes ; et il n'est pas douteux que, si une politique d'apaisement social pouvait être instaurée énergiquement dans notre pays, on verrait l'industrie automobile française repartir vers des destinées plus prospères, en même temps que les cours des sociétés spécialisées dans cette branche réaliseraient d'appréciables plus-values. — H. B.

Monsieur Z..., l'employeur de Y..., s'étant pourvu en cassation contre cet arrêt, la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation en date du 22 Décembre 1937 a rejeté le pourvoi en déclarant que Y..., chauffeur de la camionnette, pouvait en s'arrêtant ou en ralentissant son allure, éviter la collision, que l'accident est exclusivement imputable à la faute de Y..., jouissant du droit de priorité, qui marchait à une vitesse excessive et qui a contrevenu aux dispositions du Code de la Route en ne modérant pas son allure à l'approche d'un croisement particulièrement dangereux.

Que c'est donc à bon droit que la Cour d'Appel a mis à la charge de Y... lentièrre responsabilité de l'accident survenu.

Il ressort de cet arrêt que la responsabilité des conséquences d'une collision d'automobiles peut-être mise entièrement à la charge du conducteur qui jouissait du droit de priorité de passage si l'autre conducteur circulait à une allure modérée et s'était déjà engagé dans le carrefour après s'être assuré qu'il pouvait le franchir sans porter atteinte au droit de priorité appartenant à un véhicule pouvant venir sur sa droite et que le conducteur de celui-ci l'a aperçu à une distance telle qu'il aurait pu éviter la collision s'il avait été maître de sa voiture.

BOURSE DE PARIS

INFORMATIONS

Citroën. — Le 17 Janvier, l'action B de 500 francs a détaillé un coupon de 16.62 brut, qui a été entièrement absorbé par les droits et taxes accumulés. L'action N a bénéficié, à la même date, d'un coupon de 39 fr. 58 brut, soit 27.04 net. Il n'est pas douteux que les cours précédemment pratiqués avaient tenu compte de cet encaissement ; il n'en est pas moins surprenant que, dans ces conditions, le titre ait baissé, en quinze jours, de 544 à 493 (c'est-à-dire au plus bas). Ce coupon ne reflète d'ailleurs pas de façon exacte les possibilités de rendement ; en effet, l'action N a droit à un super-dividende au-delà de l'intérêt statutaire de 5 %, dès que les bénéfices dépassent 12 millions ; or ils ont, en 1936-37, atteint 13.749.000 francs, pour un profit net, avant amortissements, de plus de 70 millions.

Automobiles Saurer. — Cette Société va procéder au rachat, de gré à gré, de 6000 actions au prix unitaire de 250 francs. Les petits porteurs n'ont certes aucun intérêt à céder à ce prix un titre qui cote en ce moment 270. S'agirait-il de débarrasser un gros porteur d'un important paquet dont la venue sur le marché risquerait de provoquer un effondrement des cours ?

Dernier coupon payé	Nomenclature des valeurs		Jouissance	13/1/38	31/1/38	Cours extrêmes	
	Brut	Net				plus haut	plus bas
16.62	néant	Citroën B 500 fr. (50.000 à 150.000) (ex. c. 1)	17/1/38	430 »	415 »	805 »	410 »
39.58	27.04	— priorité N 500 fr. (ex. c. 1)	17/1/38	544 »	493 »	875 »	493 »
4 »	1.30	Ford (Sté franç.) 100 fr. ex. c. 3)	7/37	61.50	60 »	123 »	58.50
25 »	19.35	Peugeot (Autom.) 500 fr. ex. c. 38)	21/6/	465 »	445 »	732 »	419 »
10 »	6.95	Autom. Industr. Latil 155 fr. (ex. c. 35 r. cap.)	28/12/37	134 »	»	141 »	130 »
25 »	19.25	— Saurer 250 fr. (ex. c. 5)	21/6/37	271 »	270 »	328 »	240 »
7.50	5.85	Chenard et Walcker 500 fr. (ex. c. 13)	16/8/34	40 »	»	56 »	28 »
1.79	1.56	Citroën part bénéf. 1 ^{er} rang (ex. c. 1)	17/1/38	98.50	92 »	128 »	96 »
»	»	— — 2 ^e — (c. 1 ah.)	»	89 »	80 »	89 »	71 »
»	»	— — anc. 2 ^e — (c. 1 ah.)	»	8.75	6.75	38 »	5.50
40 »	28.35	Dunlop (Pneum.) 500 fr. (1 à 150.000) (ex-droit ex. c. 6)	24/5/37	500 »	490 »	590 »	423 »
7 »	5.40	Mathis 10 0fr. 200.001 à 400.000) (ex. c. 5)	17/7/33	29.50	31.75	115 »	29.50
29.255	22.55	Peugeot (Autom.) 1/10 th part bénéf. ex. c. 2)	18/8/30	200 »	180 »	326 »	140 »
29.255	24.578	— — — — (30.001 à 60.000) (ex. c. 2)	18/8/30	200 »	180 »	325 »	141.50
65 »	45.35	Hotchkiss et Cie jouiss. (ex. c. 34)	20/8/37	705 »	695 »	1.319 »	575 »
7 »	4.622	Moteurs Salmson cap. (ex. c. 4) 100 fr.	15/2/37	36 »	33.25	58 »	26 »
7 »	4.90	— — priv. (ex. c. 12) 100 fr.	2/7/37	56 »	51 »	95 »	52.50
»	»	— — jouiss. (c. 4 att.)	»	12 »	11.25	18 »	8.75
7 »	5.20	Camions Bernard 100 fr. (ex. c. 5)	7/30	27 »	25.50	50 »	18 »
3.45	1.77	Delahaye C. 115 fr. (ex. c. 8)	30/12/37	40 »	non cotées	81 »	36 »
3.45	3.29	— jouiss. priv. (ex. c. 33)	30/12/37	31 »	depuis plu-	55 »	29 »
3.45	1.78	— ord. (ex. c. 33)	30/12/37	49 »	sieurs, mois	62 »	48 »
50 »	35.60	Michelin et Cie 6 ^e de part (ex. c. 10)	6/10/37	1.180 »	1.060 »	1.915 »	1.015 »

en 1932 furent créés LES VIEUX DU VOLANT

le groupement national officiel des anciens de l'automobile

5 adhérents
le 1^{er} Février 1932
le 1^{er} Février 1938
ils sont
9.297

5 ans après leur
création
ils forment la
4^e Association
automobile sur
68 sociétés
automobiles décla-
rées en France

100 %
de leurs membres
n'ont jamais eu
d'accidents
85 %
n'ont jamais eu
de contravention

Leurs membres représentent 5 MILLIARDS de kilomètres parcourus

Ils emploient leur compétence et leur activité à créer

LA SÉCURITÉ DE LA ROUTE

POUR CELA

UN PLAN D'ACTION

(la ROUTE modernisée, restaient l'USAGER et le VÉHICULE, pour lesquels rien n'avait encore été tenté)

*Education des
usagers de la route*

*Meilleur entretien
des automobiles*

*Respect des
règlements*

ET DES RÉALISATIONS

Depuis 1932
36.881
publications de
“ Conseils
de Prudence ”
diffusés
par la Presse entière
les postes d'émission de
T. S. F., les instituteurs

En 1935
Création et organi-
sation des
Visites de Sécurité
pour automobiles
(freins, phares et pneus)
1.621
véhicules vérifiés :
73 % étaient dangereux

En 1936
essai d'un projet de
“ Surveillance
Routière ”
véritable police auxi-
liaire de la route :
842
interventions faites
avec succès

jusqu'en 1934, le nombre des accidents de la circulation augmente

En 1935 : on enregistre UNE DIMINUTION de 5 à 10 %

En 1936 : CETTE DIMINUTION va de 0 à 30 %

suivant les statistiques officielles

En adhérant aux “ VIEUX DU VOLANT ” vous prenez une assurance contre l'accident toujours possible

(A DÉTACHER DE LA REVUE ET A AFFICHER A L'INTÉRIEUR)



CHEZ LES VIEUX DU VOLANT

IDÉAL ET PROPAGANDE

Notre but:

réunir amicalement les anciens de l'automobile à la compétence indéniable et travailler à recréer la Sécurité de la Route.



Notre programme:

éducation des usagers de la route ; respect des règlements ; meilleur entretien des véhicules.



Notre action:

diffusion par la presse et la T. S. F. de Conseils de Prudence ; création d'une Morale de la Route pour les enfants ; perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets des Vieux du Volant ; création d'un Service de Surveillance Routière ; création et organisation des Visites de Sécurité.



Nos résultats:

le nombre total des accidents a diminué de 10 à 31 % en 1936.

Les Vieux du Volant s'intéressent de plus en plus à leur association. Les résultats déjà obtenus nous avaient prouvé que le pourcentage des indifférents était très inférieur à celui que l'on constate en général dans les associations ; la dernière Assemblée Générale a confirmé et amélioré encore cette constatation.

Nous en sommes tous absolument ravis.

Il est vrai qu'aux Vieux du Volant aucune organisation commerciale, aucun de ces services qui transforment en clients des camarades luttant pour la réalisation d'un idéal commun, ne vient diminuer cette camaraderie qui fait notre force.

Toutes les propositions de notre Comité, toutes les ratifications qui ont été soumises à notre dernière Assemblée Générale, ont été votées par nos camarades à une quasi unanimité par un nombre de votants dont la progression rapide confirme ce que nous disions plus haut.

De cette Assemblée Générale de 1938, les Vieux du Volant sortent plus que jamais unis, puissants et plein d'espérance.

Notre campagne pour la Sécurité de la Route marche à pas de géants. Les résultats pratiques qui en découlent font la preuve que c'est là une action profondément humanitaire, sauveant chaque jour des vies humaines.

Cela et la sélection qui preside à l'acceptation des candidats font de la qualité de Vieux du Volant, un titre très honorifique et très envie.

Sans exagérer nous pouvons dire qu' « adhérer aux Vieux du Volant, c'est prendre une assurance contre l'accident » toujours possible malgré l'habileté du conducteur, car en matière de circulation il faut constamment compter avec les autres....

Tout ceci, nos 9.327 camarades l'ont bien compris ; mais il faut, pour le succès définitif de l'œuvre commencée, que nous soyons encore davantage.

On n'adhère pas aux Vieux du Volant pour un but terre à terre, mais pour un idéal pratique : celui de faire diminuer le nombre des accidents de la rue et de la route.

C'est pour cela que notre recrutement est délicat ; car il ne suffit pas d'enrôler l'automobiliste qui conduit depuis plus de quinze ans, mais il faut que sa qualité morale soit à la hauteur de ceux qui furent en somme les fondateurs du mouvement.

Nous ne venons de terminer en effet, que la sixième année d'existence de notre groupement.

Nous représentons donc à l'heure actuelle les fondateurs de cette association formidablement puissante que seront les Vieux du Volant dans quelques années.

Ce titre qui peut s'ajouter aux autres, nous crée un devoir supplémentaire : cette association qui est notre œuvre, a droit à toute notre sollicitude ; il ne nous est pas permis de l'oublier, ne serait-ce qu'un instant.

Et c'est pour cela que la collaboration, qui est la réalisation de ce devoir, oblige chacun à la manifester au moins de la manière la plus simple : faire des adeptes parmi nos amis.

Nous avons besoin d'eux ; vous le savez tous. Au travail donc : 1938 doit être encore une grande année pour les Vieux du Volant.

Docteur M. FRINGUET,
Président-fondateur des Vieux du Volant.

ON NOUS ECRIT

L'importance prise dans certaines régions par la circulation des cyclistes a inspiré à un de nos camarades les très justes réflexions suivantes :

« Je veux attirer votre attention sur les cyclistes qui, à mon avis, sont les usagers les plus indisciplinés, et le plus souvent totalement ignorants du Code de la Route.

« Les ingénieurs des Mines se montrent sévères, et avec raison, pour les candidats au permis de conduire ; mais à côté de cela, n'importe quel gamin, auquel les parents ont acheté une bicyclette, peut se lancer sur les routes ou en ville sans être instruit le moins du monde, des dangers qu'il court et qu'il fait courir aux autres.

« Combien de fois, pour éviter un cycliste maladroit ou imprudent, un automobiliste est allé tuer un piéton sur un trottoir ou est entré en collision avec une autre voiture, quand toutefois il est parvenu à éviter le cycliste !

« Voici à quoi j'ai pensé depuis longtemps, et que je vous soumets pour remédier en partie à cet état de choses : obtenir l'impression d'un extrait du Code de la Route, où seraient condensés les principes essentiels, et les règles les plus élémentaires, de la circulation que tout le monde devrait connaître, même les piétons.

« En grosses lettres, des conseils de prudence seraient donnés ; et on arriverait ainsi, avec le temps à faire comprendre aux cyclistes qu'ils ont le plus grand intérêt à éviter d'entrer en collision avec une voiture, surtout quand ils sont en défaut, ce qui arrive le plus souvent.

« Cet extrait du code, établi tout simplement sur une feuille, pour réduire les frais, serait distribué gratuitement par les débiteurs de tabac, chargés de la vente des plaques de bicyclettes.

« Il y a des cyclistes prudents qui laissent toujours passer les voitures, qu'elles viennent par la droite ou la gauche ; mais il y a la plus grande partie, des femmes surtout, qui veulent passer et qui s'imaginent que c'est l'automobiliste qui seul doit faire attention.

« Et je ne parle pas de ceux qui sur la route, roulent à plusieurs de front, et qui ne se dérangent pas à l'appel du klaxon.

« En ce qui me concerne, je roule en ville tous les jours, et j'accrocherais des cyclistes tous les jours, si je n'étais prudent pour deux, et humain par dessus tout.

« M. Follope, Seine-Inférieure. »

C'est là une excellente suggestion, qui vient heureusement compléter l'action que mènent les Vieux du Volant pour faire l'éducation des usagers de la route.

Par ailleurs, un autre Vieux du Volant, sous forme de questions, récapitule différents faits qui, d'après lui, sont dangereux. Voici ce qu'il nous écrit :

« Pourquoi les autobus ont-ils la conduite à gauche alors qu'ils sont obligés de s'arrêter très souvent le long du trottoir de droite ? Ils sont ainsi une gêne pour la circulation et il est très difficile de les doubler, dans l'impossibilité qu'ils sont de tenir leur droite. La T. C. R. P. ne pourrait-elle pas pour ses prochains achats de véhicules faire mettre la conduite à droite ?

« Pourquoi, à un arrêt où un autobus est en train de « charger » des voyageurs, la police tolère-t-elle que l'autobus suivant, au lieu d'attendre son tour, se mettre en 2^e position, si ce n'est en 3^e, interrompant ainsi toute circulation ?

« Pourquoi aux portes de Paris pourvues de souterrains, autorise-t-on des voitures et les autobus à traverser à découvert au lieu d'emprunter le souterrain, ce qui freine l'écoulement des voitures sortant ou entrant à Paris ? La circulation en surface ne devrait-être autorisée que pour

les voitures qui quittent les boulevards extérieurs ou s'y engagent.

« Pourquoi ne surveille-t-on pas plus l'usage des mauvais éclairages « Code » et n'empêche-t-on pas les bicyclettes, de diriger leurs projecteurs (souvent aussi éblouissants que ceux des autos) horizontalement au lieu de les obliger à éclairer seulement à 2 ou 3 mètres devant elles ?

« Pourquoi n'interdit-on pas à certaines heures du jour, dans le centre de Paris (qui pourrait par exemple être délimité par les voies reliant les principales gares de Paris) la circulation des gros transports poids lourds d'une certaine longueur et d'une certaine largeur.

« Pourquoi verbalise-t-on contre les automobilistes brulant les signaux de circulation, alors qu'on laisse les piétons traverser quand le signal est vert, pour les autres, empêchant ainsi un grand nombre de voitures de passer, ce qui décongestionnerait souvent toute la longueur d'une rue ?

« M. Fourrey, Seine-et-Oise. »

Ces réflexions sont tout à fait justes. C'est également avec des améliorations de détail de ce genre que la Sécurité de la Route s'améliorera.

Enfin un récent écho, nous a valu cette spirituelle réponse de notre camarade Maurice Legras :

« Je lis dans le numéro de Janvier, dans « Nous avons glané ceci pour vous ! » un entrefilet « Attention ! Voiture Neuve ! » dans lequel il est dit qu'il est excessivement curieux de constater que la fréquence d'accidents avec les voitures neuves, est supérieure à celle constatée pour les voitures roulant depuis longtemps.

« Permettez-moi de dire amicalement, bien entendu, que ce n'est pas curieux du tout mais au contraire tout naturel.

« Outre les petites raisons, qu'on peut trouver dans la mise au point d'une voiture neuve par rapport à une voiture « rodée », raisons dont je ne veux même pas faire état, il y a une bien plus grande raison, la voici :

« Beaucoup de voitures neuves ont des conducteurs neufs. Et toutes les voitures neuves même avec des conducteurs usagés (!) présentent vis-à-vis de la voiture précédemment employée quelques différences de manœuvre, de rendement, de dimension, de vitesse etc....

« Avec ça... tout s'explique !

« D'abord le conducteur neuf, a besoin de faire quelques milliers de kilomètres avant... de « savoir y toucher » comme disait un brave Toulousain que j'ai eu comme second pendant la guerre, avant d'être un « Vieux du Volant » dirai-je aujourd'hui !

« Ensuite le conducteur usagé, même très habile, mettra toujours quelque temps à être « à son affaire », au même degré qu'il pouvait l'être sur sa voiture précédente qu'il connaissait par cœur, quand il prendra une nouvelle voiture. Les réflexes, que diable, ça compte pour quelque chose.

« J'ai toujours beaucoup admiré, ceux qui, parce qu'ils conduisent bien « une » voiture, montent sur n'importe quelle autre qu'ils ne connaissent pas et prétendent que, ça ne les change pas. Seulement je ne monte pas avec eux ce jour-là !

« Maurice Legras, Calvados. »

C'est logique !

L'Ouvre-lettres.

6^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES VIEUX DU VOLANT

Le samedi 29 janvier 1938 avait lieu à Paris la 5^{ème} Assemblée générale de notre association. La séance fut ouverte à 10 h. 45 sous la Présidence du Docteur Fringuet, dans une salle de la Société des Ingénieurs Civils.

Pour commencer le Président fait nommer trois scrutateurs pour dépouiller les nombreux bulletins de vote, qui avaient été envoyés. Sont nommés à l'unanimité MM. Pacheux, Marchand et Lemue.

Le Président fait lire par le Secrétaire Général le procès-verbal de l'Assemblée Générale 1937, qui est adopté à l'unanimité des votants.

Le Président prend ensuite la parole. Il présente l'action générale et la vie de l'association durant l'année 1937, reprenant tous les événements, disant notamment :

« Pour 1937, au 31 Décembre nous étions exactement 9202 Vieux du Volant. Le nombre annuel des adhésions est en progression sur celui de 1936 malgré des difficultés d'ordre général que nous subissons tous dans nos occupations journalières.

« Enfin malgré ces mêmes difficultés, y remédiant par une propagande toujours accrue, grâce pour une bonne part à la collaboration de chacun, par un soin d'autant plus attentif à la gestion de l'association qu'elle a eu lieu en pleine communion d'esprit, le résultat financier de l'exercice 1937 se chiffre par un excédent de recettes de 11.113,frs 50... »

Il continue, très écouté :

« Tout à l'heure mon collègue, notre Camarade Chédeville vous dira les résultats que nous avons obtenus. Mais il me permettra de souligner dès maintenant l'aboutissement de notre action, ce qui se passe de commentaire : dans les premiers mois de 1937 les statistiques officielles venaient nous apprendre que le nombre des accidents avait diminué de 10 à 31 % suivant les départements. Que de vies humaines sauvées !...

« Eh bien ! Ce que je voudrais vous faire remarquer c'est que ce splendide résultat, qui n'a été atteint que grâce à l'idée lancée en 1932 par les Vieux du Volant et aux réalisations dont les plus faciles sont reprises par tous maintenant, n'a été possible que grâce à la confiance qui n'a cessé d'être accordée au Comité, que grâce à la collaboration incessante que la plupart de nos camarades nous ont spontanément apportée. De cela nous leur en sommes sincèrement reconnaissants ».

Enfin, ayant passé en revue tout ce qui intéresse les Vieux du Volant, il conclut :

« Mes chers Camarades, je ne serais pas complet si je ne vous demandais pas de vous associer aux remerciements que notre Comité est heureux de faire à ceux

de nos Camarades qui ne cessent de nous apporter leur collaboration ; je veux parler de Messieurs Besse, Gabriel, Lienemann, Pacheu, qui nous aident d'une manière continue dans nos organisations, de MM. Guillaumet, Torthe, Bulot, Petitjean, Dufossez, qui se sont dépensés pour organiser des manifestations dans leurs régions, enfin de Monsieur Durand qui enlève cette année la Médaille d'Or de notre Concours d'adhésions. Ce sont là les bonnes volontés les plus marquantes ; mais tous nos Camarades sans exception sont des collaborateurs dévoués. C'est grâce à cette cohésion que les Vieux du Volant se sont hissés à la 4^{ème} place des associations automobiles. Le dévouement du Comité et de son Secrétaire Général leur est acquis ; le passé en est un sur garant l'avenir sera à cette image, et le 10.000^{ème} adhérent sera atteint avant l'été !!! »

Cette péroration est accueillie par de chaleureux applaudissements.

Le Président passe alors la parole à M. Chédeville, qui donne connaissance des résultats obtenus par notre campagne pour la Sécurité de la Route.

Il dit d'abord sa fierté d'être le rapporteur d'une question aussi utilitaire, et après avoir rappelé le plan d'action des Vieux du Volant, précise qu'au point de vue Education des Usagers de la Route, plus de 36.000 exemplaires de nos Conseils de Prudence ont été publiés ou diffusés.

Il aborde ensuite l'action du Service de Surveillance Routière et indique :

« L'année dernière 23 préfectures avaient donné suite à nos transmissions de rapport, cette année, 51 ont collaboré avec nous.

« En 1936, 630 rapports avaient été transmis ; en 1937, 842 rapports ont été retenus et suivis de convocation et de conseils.

« Ces 842 rapports se répartissent comme suit :

dépassement en 3 ^{ème} position	128
» » en haut d'une côte	82
» » dans un virage	227
virage pris à gauche	65
droite non tenue	81
passage non accordé	136
stationnement dans un virage, en haut d'une côte	84
absence d'éclairage pour les cyclistes et les charrettes	21
divagation d'animaux	18

« Enfin ces rapports se rapportaient pour : 428 à des automobiles ; 282 à des poids lourds ; 16 à des motos ; 116 à des usagers non automobilistes.

« Il n'y a eu que deux erreurs ; mais 327 rapports ont été écartés pour manque de précisions. Aucune protestation de la part des usagers signalés ».

Ces résultats sont absolument convaincants ! Enfin il aborde l'organisation des Visites Gratuites de Sécurité :

« Cette organisation nous a permis de procéder à 23 Visites Gratuites de Sécurité, au cours desquelles :

— pour l'ensemble des vérifications :	
voitures vérifiées	1250
voitures en bon état	245
déchet	80,86 %
— pour la vérification des freins :	
réglages bons sur	365 véhicules
réglages mauvais sur	915 » »
déchet	71,49 %
— pour la vérification des phares codes	
réglages bons sur	805 véhicules
réglages mauvais sur	475 » »
déchet	25,78 %
— pour la vérification des pneus :	
pneus en bon état sur	950 véhicules
pneus dangereux sur	330 » »
déchet	25,78 %

« En définitive notable augmentation des véhicules vérifiés, le double à quelques unités, mais des résultats beaucoup plus mauvais pour l'ensemble des voitures, les freins et les pneus. Seuls, les phares code sont mieux réglés ; mais il faut remarquer que la gendarmerie s'était montrée plus sévère à ce sujet en 1937. »

« Il ne faut pas conclure à un plus mauvais entretien du matériel du fait de l'augmentation des pourcentages ; mais bien plus tôt à ce que les automobilistes viennent de plus en plus pour obtenir des conseils et nous ont présenté des cas difficiles. Ces chiffres prouvent donc que les automobilistes, se rendant compte du danger, cherchent à améliorer leur matériel. N'oublions pas en effet qu'aux Etats-Unis, lorsque le premier Etat rendit ces visites obligatoires le pourcentage des véhicules dangereux fut de 98,05 %. »

Et M. Chédeville conclut à la nécessité d'intensifier encore notre action, ce qui est d'ailleurs l'intention du Comité.

Cet exposé aussi clair que précis est salué par des applaudissements unanimes.

M. Rouart appelle l'attention de l'Assemblée Générale sur les dangers de l'éclairage actuel. Le Président lui répond d'une façon favorable. Ensuite M. Bellamy prend la parole et après un échange de vue les rapports du Président et de M. Chédeville sont adoptés.

Le Président fait alors procéder à la lecture du Compte d'Exploitation et du Bilan de l'exercice 1937. Après intervention de M. Bellamy, M. Thomas, au nom des Commissaires aux Comptes lit son rapport et conclut :

« Nous pouvons donc dire que la situation financière des Vieux du Volant va vers une prospérité certaine, et cela nous fait vous demander, à la suite des vérifications d'usage auxquelles nous avons procédées, l'adoption pure et simple des résultats qui vous sont soumis. »

Le Président fait voter et après dépouillement du scrutin les résultats sont les suivants : pour 784 voix, contre 3 voix.

Le Président, poursuivant l'ordre du jour, présente alors les candidats. Après avoir donné satisfaction à M. Bellamy, il fait procéder au scrutin, lequel après dépouillement donne les résultats suivants : sont élus MM. Paul Manceau (782 voix), Capillon (774 voix), et Bidault de l'Isle (779 voix).

Enfin après avoir présenté la modification à l'article 31 des statuts, qui étend au premier trimestre l'époque où doit avoir lieu l'Assemblée générale, le Président fait procéder au vote qui après dépouillement donne les résultats suivants : pour 716 voix, contre 15 voix.

Enfin le Président remercie les scrutateurs et lève la séance : il est 12 h.45.

Le Comité statutairement a nommé un président, trois vice-présidents et un trésorier. La composition du Comité des Vieux du Volant pour 1938 est donc la suivante : **Président** : Docteur Fringuet, Chevalier de la Légion d'Honneur ; **vice-présidents** : MM. E. Morin, Comte de Saint-Agnan, E. Mallard, Chevalier de la Légion d'Honneur ; **trésorier** : M. P. Boissonnet, Chevalier de la Légion d'Honneur ; **Membres** : MM. F. Chédeville, Chevalier de la Légion d'Honneur, Lt Colonel Paul-Manceau, Officier de la Légion d'Honneur, R. Capillon, Bidault de l'Isle, Officier de la Légion d'Honneur.

Un de nos camarades a oublié dans la salle de l'Assemblée Générale son parapluie : il peut le réclamer au siège social, 10 rue Pergolèse, Paris.

NOS MANIFESTATIONS 1938

Les Manifestations des Vieux du Volant

27 mars — Déjeuner gastronomique à Paris.

3 avril — Sortie Compiègne (groupe de l'Oise).

10 avril — Sortie sur Fécamp (groupe de la Somme).

14-15-16 mai — 5^{me} Congrès en Bourgogne.

26 mai — Sortie sur Compiègne (groupe de l'Oise).

Le Groupe de la Manche termine une organisation. Précisions dans le prochain numéro

Tous les premiers mardis de chaque mois : Déjeuner Amical à Paris

NOTA — Ces manifestations sont ouvertes aux Vieux du Volant, aux Cadets des Vieux du Volant, à leurs familles et à leurs amis

Groupe de la Somme, de l'Oise et de la Seine-et-Marne

Les réunions amicales des Vieux du Volant sont comme chaque année étendues à la province. Les groupes de la Somme, de l'Oise et de Seine-et-Marne, sous l'impulsion de nos délégués MM. Bulot, Masson et Guillaumet organisent les sorties suivantes pour 1938 :

3 avril : Compiègne, Tracy-le-Val, Chateau et Musée de Blérancourt, Noyon, Mont Renaud, Ribécourt, Compiègne (M. Masson).

10 avril : Fécamp, visite de la Bénédictine, de l'Abbaye, déjeuner à Fécamp, Caudebec et Villequier (M. Bulot).

26 mai : Compiègne, Eglise de Morienval, ruines romaines de Champlieu, déjeuner en forêt, muguet. Retour par St-Jean au Bois et Pierrefonds (M. Bulot).

19 juin : Amiens, les hortillonnages, étang de Clermont, déjeuner à Amiens, visite de la ville et Foire de la Saint-Jean (M. Bulot).

10 juillet : Rallye-surprise en Forêt de Fontainebleau (M. Guillaumet).

A qui le tour ?

Entre nous...

Les Vieux du Volant ont eu le très grand honneur d'inscrire parmi eux, au début de ce mois, M. Léon Courson, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Education Physique. Cette adhésion a été présentée par notre camarade G. Thauraux, maire et délégué des Vieux du Volant à Restigné (Indre-et-Loire).

Nos souhaits de bienvenue et nos compliments à M. Courson, dont la présence aux Vieux du Volant renforce l'action d'intérêt général qu'ils mènent pour la Sécurité de la Route, et nos vifs remerciements à M. Thauraux.

Dans le compte-rendu de la Tombola de notre banquet de fin novembre, un aimable donateur n'avait pas été remercié : c'est notre camarade René Sorret, le distingué professeur de conduite automobile, 10, rue Pergolèse à Paris. Qu'il trouve ici nos remerciements et nos compliments pour la tâche qu'il accomplit chaque jour avec une grande conscience professionnelle.

Des chauffeurs de maître et des conducteurs libres à l'heure actuelle, membres des Vieux du Volant, nous demandent des places. Vieux du Volant, pensez à eux !

Notre camarade R. Bernheim recherche des agents pour la vente des vins. Lui écrire directement 57, rue Gloriette à Chalon-sur-Saône.

Une bonne adresse signalée par notre camarade Schmid, ingénieur conseil entre autres de Mobiloil : J. Val, garagiste, 15, rue de Paris à Pierrefitte (Seine).

Une erreur d'un typographe avait transformé le nom de notre camarade n° 8.807 : il s'agit de M. André Rose.

Nous avons le grand regret d'annoncer le décès subit de notre camarade et ami M. Ricaud, Président du Syndicat d'Initiative de Beaune. C'était un homme charmant, très gai et sa disparition nous touche beaucoup. A sa famille, les Vieux du Volant présentent leurs sincères condoléances.

Notre camarade J. de Sales, chef du service des courses de Dunlop, vient d'avoir la très grande douleur de perdre sa femme. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de la vive sympathie des Vieux du Volant et nos condoléances les plus amicales.

Les 1ers mardis de Paris

Le dernier déjeuner parisien des 1^{er} mardis de chaque mois, succès comme toujours. Tous nos camarades et leurs amis se sont déclarés enchantés de ce rendez-vous mensuel, qui permet de passer quelques heures agréables. Remarqués entre autres : MM. Maury, Emptoz, maire-

adjoint du 16^e arrondissement de Paris, Pacheu, Lemue, Capillon, membre du Comité, A. Fringuet, secrétaire général et Madame, etc...

Le 1^{er} mardi de mars tombe le 1^{er}. Rendez-vous à 12 h. 30 au Touriste, 85, avenue de la Grande Armée, Paris.

Notre Concours d'adhésions

Pour le mois de janvier 1938, c'est notre excellent camarade M. Labarde, de l'Oise qui arrive en tête avec 18 points. Ce n'est pas le Midi qui bouge, mais l'Oise ! Pour un début notre camarade enlève la Médaille d'Argent de janvier. Bravo !

Derrière lui un concurrent qui s'est révélé à la fin de 1937, notre camarade Georgeon, totalise 12 points. Beau résultat également.

Ensuite nous retrouvons le nom de notre dévoué camarade P. Roptin, ceux de deux nouveaux concurrents, nos camarades Dumas et Mutil, enfin celui d'un concurrent régulier, notre camarade Vivès.

Ces premiers résultats sont prometteurs et laissent présager un beau match pour le Concours 1938. Les Vieux du Volant en sont d'autant plus heureux que cela sort grandement leur propagande. Merci à tous !

Voici les résultats : 1^{er} . Labarde (18 points) ; 2^o, A. Georgeon (12 p.) ; 3^o, P. Roptin (9 p.) ; 4^o ex-æquo, M. Dumas, M. Mutil et M. Vivès (6 p.).

Voici pour les nouveaux membres, le règlement de ce concours (des demandes d'inscription sont à leur disposition au Siège ou leur seront envoyées gratuitement sur simple demande).

Article premier. — Toute personne, membre ou non des Vieux du Volant, peut prendre part à ce concours, à condition de s'inscrire au siège.

Art. 2^e. — Ce concours est mensuel et basé sur le nombre des adhésions faites dans le mois en cours.

Art. 3. — Le classement s'obtient par addition de points : pour un membre des Vieux du Volant chaque adhésion compte 3 pts ; pour un délégué des Vieux du Volant, chaque adhésion compte 1 pt ; pour être classé, il faut totaliser au moins 5 pts.

Art. 4. — La personne ayant totalisé dans le mois le plus grand nombre de points avec un minimum de 15 points recevra la Médaille d'Argent des Vieux du Volant.

Art. 5. — La personne ayant totalisé dans l'année le plus grand nombre de points avec un minimum de 50 points recevra la Grande Médaille d'Or des Vieux du Volant.

Visites de Sécurité

Voici les dates des prochaines Visites Gratuites de Sécurité (inspection des freins, phares et pneus). A noter qu'Avignon a maintenant une Visite Gratuite de Sécurité mensuelle :

21 février : de 14 à 17 h., 124, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine ;

3 mars : de 15 à 17h., station-service Gourdol, route de Marseille à Avignon ;

9 mars : de 14 à 17 h., 243, rue de Vaugirard, Paris ;

21 mars : de 14 à 17 h., 41, cours de Vincennes, Paris.

Concours pour appareils indicateurs de direction

Notre Concours pour appareils indicateurs de changement de direction remporte un beau succès : La liste des engagés a été close le 31 janvier sur 18 inscriptions. Compte-rendu et résultats dans le prochain numéro.

Délégués et Maisons Recommandées

Les noms et adresses des délégués sont en italique

Les Maisons recommandées sont titulaires de notre panonceau.

AIN. — Dél. dép. : *D. Duhem*, 32, rue de la Gendarmerie, Bourg. T. 0.42 ; dél. rég. : *M. Michot*, avenue de la Gare, Ambérieu ; *J. Janin*, 2, place Emile-Zola, Oyonnax ; *R. Duchêne*, Belley. T. 11.

Nantua. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. son restaurant. Garage. T. 8.

AISNE. — Dél. dép. : *E. Joanno*, 19, boul. Camille-Desmoulins, Soissons. T. 7.69. Dél. rég. : *M. Pérusson*, 8, rue Paul-Vivien, Laon. T. 4.72. *E. Moisselin*, 32, r. d'Aumale, Saint-Quentin. T. 29.65.

Tergnier. — TERGNIER AUTOMOBILE. Atel. moder. Mécan. gle, ser. T. 79.

Villers-Cotterets. — GARAGE DU CENTRE. Mécan. conc. dépan. T. 1. 10.

ALGERIE. — Dél. dép. : *F. Rouzaud*, 29, bd Carnot, Alger ; *J. Gormand*, 34, rue R.-de-Fleury, Constantine : T. 23.00 ; *L.-G. Genette*, 27 bis, rue de la Vieille-Mosquée, Oran. T. 246.70 ; dél. rég. : *L. Chicard*, à Mostaganem. T. 2.69. *M. Martinez*, Inkerman. T. 0.40.

Alger. — MUSEUM GARAGE, 146, Télé-my. Station Service, Rép. serv. tt. marq. T. 80. 73.

ALLIER. — Dél. rég. : *P. Bournat*, 4, r. Jardet, Vichy. T. 29.19 ; *L. Perret*, M.-de-Montagne.

Cusset. — MAISON LAGARDE, Ravitaille Gén. Essences, Huiles Pneus. T. : 37.67.

Vichy. — HOTEL DE GRIGNAN, Tcf. Restaurant. Vaste Garage T. 23.59.

Vichy. — HOTEL DES CHARMILLES. Sur le Parc. Pr. Sources et Case. Tcf. T. 22.29.

Méaulne. — HOTEL DU PONT, Pm. An. cuis. par patron.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

ALPES-MARITIMES. — Dél. dép. : *R. Fonrouge*, Mais. du Tour., prom. du Soleil, Juan-les-Pins ; dél. rég. : *M. Bellon*, vil. Roudounia, 51, boul. d'Alsace, Cannes ; *F. Torthe*, place St-Roch, Menton. T. 4.63.

Nice. — HOTEL IMPERATOR, 200 ch. dep. 20 fr., 130 bains. Rest. Gar. T. 889.18.

Nice. — HOTEL DE PARIS, bd Garibaldi. Tcf. T. 809.65, Parc grat. p. auto. V.d.V.

Nice. — RESTAURANT BIFFI, 1, r. G. Clémenceau. B. chère, exq. vins. gén. T. 846.81.

Nice. — GARAGE MEYERBEER, 21, rue Meyerbeer, Talbot, Rép. soign. T. 813.83.

Nice. — ATELIER DE REPARAT. FI-GHIERA. Mécan. conc. 11, Dalpozo. T. 801.87.

Nice. — OFFICE DU PNEU, 116, boulevard Gambetta. T. 845.84. Ttes marq. N. et Occ.

Cannes. — HOTEL GRAY D'ALBION. Croisette Tcf. Son restaurant, T. 6.81.

Nos camarades sont assurés de trouver ici les adresses de maisons sérieuses où ils seront bien accueillis et bien traités. En ce qui concerne les Hôtels et Restaurants, afin de satisfaire nos camarades de toutes situations, nous avons dû rechercher des établissements de toutes classes. Chacun doit donc s'assurer que la maison choisie correspond bien à la catégorie désirée.

Cannes. — HOTEL VICTORIA, Route d'Antibes. T. 6.28. Tcf. Jardin. T. 11.28.

Cannes. — HOTEL EUROPEEN, 17, r. Mar.-Foch, meublé tcf. Pr. mod. T. 10.53.

Cannes. — GARAGE ORTELLI, boulevard Carnot, Peugeot, Panhard, Talbot, T. 290.

Cannes. — NEW-YORK GARAGE, 113, rte d'Antibes, Juan-les-Pins, Esterelgarage. T. 5.27.

Cannes. — STATION ENTRETIEN, boulevard Alexandre-III. Freinomètre, graissage, adhésiveuse. Técalémít. T. 23.67.

Cannes. — ELECTRIC AUTO, 1, r. du Bateguier. Maison de confiance. T. 29.68.

Antibes. — GARAGE GIAUME, Nie n° 7. Renault mécan. gén. soig. T. 1.01.

Antibes. — STATION-SERVICE STANDARD, angle route Nie. n° 7. T. 9.90.

Menton. — AUBERGE ROC AMADOUR. Cadre rustique. Chère exquise. Prix modérés.

Menton. — AUBERGE TORTHE, place Saint-Roch. T. 4.63. Vente, location, villas, appartements vides et meublés.

Roquebrune. — Cap. Martin — GARAGE DE PARIS. Au pont de l'Union. T. 2.88.

Beaulieu. — AGENCIA BRISTOL. Maison de confiance. Vente et Locations. T. 0.86.

Villefranche-Pont Saint-Jean. — SUPER STATION. Meil. cond. aux V.d.V. T. 65.

— ABREVIATIONS —

V.d.V.	Vieux du volant.
Tcf.	Tout Confort.
Pm.	Prix modérés.
Chd.	Chambre depuis....
Pd.	Pension depuis.....
Bnc.	Boisson non comprise.
Bc.	Boisson comprise.
DF.	Dimanches et fêtes.
N.	Dépannage de nuit.
An.	Ouvert toute l'année.
G.	Garage.
Gg.	Garage gratuit.
T.	Téléphone.
Atel. mod.	Atelier moderne.
Rép. ser.	Réparations sérieuses.
Mécan. gle.	Mécanique générale.

ARDECHE. — Dél. dép. : *J. Raymond*, Ponts-et-Chaussées, pl. des Mobiles, Privas. T. 55 ; dél. rég. : *J. Lacrotte*, place Galmard, Vals-les-Bains.

ARDENNES. — Dél. rég. : *P. Boutet*, avenue Général-René-Moreau, Rcroix.

AUBE. — Dél. dép. : *Jacques Brenkle*, 31, rue de la Paix, Troyes. (Permanence, Café de la Paix, 72, Rue Emile-Zola, Troyes.

AUDE. — Dél. rég. : *F. Pacou*, 29 place de la Poste, Carcassonne.

AVEYRON. — Dél. dép. : *V. Blancher*, 3, r. d'Armagnac, Rodez.

BAS-RHIN. — Dél. dép. : *N. Ebstein*, 2, rue d'Andlau, Strasbourg. T. 89.0. et 89.05.

BASSES-ALPES. — Dél. rég. : *M. Buès*, pl. de l'Eglise, Sisteron. T. 18.

BASSES-PYRENEES. — Dél. rég. : *M. Daguet*, « Prestounia », Ciboure ; R. Liebschutz, villa St-Clair, av. Mont-Joly, Biarritz, Tél. 12-40.

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE Tcf. Meilleur accueil V. du V.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Dél. dép. : *A. Oddou*, Le Sémaphore, Marseille (permanence : Moto-Club, 71, rue de Paradis, Marseille) ; dél. rég. : *F. Rigaud*, 115 rue de la République, Aubagne. T. 21 ; *A. Pochat*, Saint-Rémy-de-Provence : *Marcel Combiluzier*, 39, rue de l'II-de-Ville, Arles. T. 3.67 ; *P. Rigot*, 26 rue Hôtel-de-Ville, Arles ; *Ch. Paulmier*, 1, av. des Alliés, Les Milles. T. 1.

Marseille. — HOTEL ASTORIA, 10, boulevard Garibaldi, Tcf. Centre. T. Col. 32.98.

Marseille. — LA CASCADE MENELIK, 2, quai Rive-Neuve. Sa bouillabaisse.

Marseille. — GARAGE D'ARENC, 117, av. d'Arenc, Berliet, Renault. T. : N. 00.16.

Marseille. — « STAR OIL », 16, boulevard Cam-Flammarion, 10 % aux V.d.V.

Aix. — GARAGE DU PONT DE L'ARC. Station service. Répar. Dépan. T. 6.90.

Arles. — RELAY MONTMAJOUR R. N° 570 Station graissage gonfl. toil. w.-c. T. 3.37.

La Ciotat-Plage. — ROSE THE HOTEL. Tcf. Toute année. Rest. brasserie. T. 2.23.

Salon. — GRAND HOTEL D'ANGLETERRE, Tcf. Son accueil, sa table, ses vins. T. 1.10.

Tarascon. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Cité tour. de Provence. Vérandah, Pergola, T. 0.36.

CALVADOS. — Dél. rég. : *G. Gateau*, rte de Pont-l'Evêque, Trouville. T. 61.58. *J. Guespin*, 8, av. République, Deauville.

Caen. — HOTEL MALHERBE, Face ch. de courses. Tcf. Rest. réputé. Ch. d. 20. Brasserie. Entier. neuf. T. I. d. ch. 28-93.

Caen. — HOTEL D'ANGLETERRE. Rte St Jean. Tcf. Restaurant. G. T. 47.65.
Caen-Venoix. — GARAGE LENROUILLY. At. et Station service comp. T. 34.83.
Cabourg. — HOTEL DE PARIS. Tcf. Restaurant fixe et carte. T.
Honfleur. — HOTEL DU CHEVAL BLANC Tcf. Restaurant. Salon de the. T. 84.
Honfleur. — GARAGE CENTRAL. R. République, Peugeot, Atelier moderne. T. 1.99.
Trouville. — HOTEL DU LOUVRE. Tcf. Maison du bon accueil. T. 79.
Villers-s-Mer. — HOTEL DU CASINO. Le Palace à Prix modérés. T. 702.17.

CANTAL. — Dél. dép. : A. Chausi, r. Jules-Ferry, Aurillac ; dél. rég. : Ph. de P sario, 17, r. Marchande, Saint-Flour.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

CHARENTE. — Dél. dép. R. Hertlin, 166, r. de Paris, Angoulême.

Angoulême. — GARAGE G. DE MAILLARD, Fiat, Delage, « Spécial ». Peugeot T. 0.50.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Dél. rég. : H. Reynaud, 115, r. Gambetta, Rochefort (Permanence : Café Colbert, r. Duvivier, Rochefort).

La Rochelle. — CAFE MODERNE, 48 quai Duperré. T. 20.68.

La Rochelle. — « CHEZ CHAUDET » Restaurant, 45, r. St-Jean, Poisson, coquille. T. 25.63.

La Rochelle. — GARAGE DU PRESCHE, rue de Presche. Dépan. Electr. Tr. soign. T. 31.18.

CORREZE. — Egletes. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 31.

Ussel. — HOTEL DU MIDI. Tcf. bon accueil, bonne table, bon gîte. T. 99.

CORSE. — Dél. dép. : G. Michaux, 3, boulevard Sylvestre-Marcaggi, Ajaccio ; dél. rég. : A. de Cipriani, 17, rue de l'Opéra, Bastia. T. 3.45.

Bastia. — ETABLISSEMENTS CORSICA, 17, rue Opéra, tous accessoires automobiles.

COTE-D'OR. — Dél. dép. : L. Petit-jean, 18, pl. Darcy, Dijon. T. 18-63 ; dél. rég. : J. Perret, 13, r. P.-Boucharde, Beaune. T. 4.66.

Dijon. — HOTEL de la CLOCHE, tout confort ; s. restaur., sa cave, T. 0.60.

Dijon. — HOTEL MOROT, face la gare, très confortable.

Dijon. — GARAGE BICHOT, Travail soigné 1, rue Jacques-Cellerier, T. 656.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

COTE-DU-NORD. — Saint-Brieuc. — GRAND HOTEL et ANGLETERRE. Tcf. Son Restaurant. Garage. T. 1.29.

CREUSE. — Dél. dép. : J. Lacoste, 12, Gde-rue, Guéret ; dél. rég. : E. Rouchon-Mazerat, 18, fg. de Toulouse, Guéret. T. 186.

DEUX-SEVRES. — Niort. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Restaurant. Grand garage moderne Nuit. T. 38.

Niort. — HOTEL DE LA BRECHE. Tcf. Restaurant, Garage. T. 1.78.

DORDOGNE. — Dél. rég. : René Foy, à Nontron.

DOUBS. — Dél. rég. : L. Guillaume, Beurre.

Besançon. — HOTEL DE LORRAINE, 5, av. ml. Foch. Tcf. Restaurant. Gar. T. 17.33.

Besançon. — HOTEL DE L'EUROPE ET DE LA POSTE, Tcf. Restaur. Garage. T. 17.33.

Besançon. — HOTEL MONCEY, meublé, tcf. 6, vi. Garage. T. 14.17.

Pont-les-Moulins. — HOTEL DU LEVANT Tcf. Restaurant réputé. Tel. cabine.

DROME. — Dél. rég. : M. Richard, avenue Paul-Laurens, Nyons. T. 58.

Montélimar. — RELAIS DE LA COTE-D'AZUR Amilcar, Hotschkiss, Unic. T. 7. Nyons. — GARAGE GARDETTE. Rép. sér. Mécan. génle. 8. pl. Champs-de-Mars.

EURE. — Dél. dép. : D^r Lièvre-Bizard, 25 bis, rue Victor-Hugo, Eureux. T. 5.73. dél. rég. : J. Radiguet, 8, route de Rouen, Pont-Audemer ; H. Léger, Chateau du Gros-Theil, Le Gros-Theil. T. 6. P. Marchand, 9, rue des Bouchers, Verneuil-sur-Avre.

Vernon. — GARAGE HOSCHEDÉ ET VEILLEUX, Fiat, Ford, Rosengart. T. 34.



NOTRE PANONCEAU

EURE-ET-LOIR. — Dél. rég. : G. Beauvrière, 15, rue de la Gare, Dreux. T. 1.01.

Chartres. — HOTEL DE FRANCE ET ETAPE FLEURIE. Tcf. Rendez-vous Vd.V. Chateaudun. — CAFE DE PARIS. Réception des camarades de passage. T. 88.

Jouy. — RESTAURANT DE LA PROVENCE. Le Paradis des Gourmets. T. 11.

FINISTERE. — Dél. dép. : H. Jury, 30, rue J.-Jaurès, Brest ; dél. rég. M. Masson, 26, rue de Brest. Morlaix.

Morlaix. — GRAND HOTEL D'EUROPE. Tcf. Vd.V. : b. accueil ; b. table ; cadre délicieux. T. 58.

Morlaix. — GARAGE HUITRIC. Agence Renault, rue de Brest. Atelier moderne. Quimper. — HOTEL DE L'EPEE. Tcf. Son Restaurant « Relai Saint-Corentin ».

GARD. — Dél. dép. : E. Guiraud, 3, pl. des Arènes, Nîmes. T. 36.54.

Villeneuve-les-Avignons. — LE PRIEURÉ. cadre Provenc. Tcf. fine cuis. ; crus choix. T. 36.

GERS. — Dél. dép. : M. Alliot, 4, r. de Baron, Auch. T. 54.

GIRONDE. — Dél. dép. : G. Bélis, 108, rue Frère, Bordeaux. T. 35.53, dél. rég. : E. Jeanneau, 203, r. Nationale, St-André-de-Cubzac ; J. Farges, Marcheprime. T. 4. Croix-d'Hins.

Bordeaux. — CAFE DE FRANCE. — Place Tourny. T. 33.68.

Bordeaux. — HOTEL DE BAYONNE. R. Martignac, 15, c. Intendance. Tcf. T. 80.088.

Bordeaux. — GARAGE BACQUEYRISSE. Rue P.-Broca. 150 pl. O. I. N. T. 872.96.

Bordeaux. — GARAGE DE LA FACULTÉ 20, place Paul-Broca, 150 pl. Ouv. la N. T. 372.96.

Bordeaux. — GARAGES NANSOUTY et CURSOL, 307, c. Somme, 12 r. Cursol. T. 54.66.

Bordeaux. — COMPTOIR CENTRAL DU PNEUMATIQUE, n. et occ. tt. marque. T. 81.303.

Bordeaux-Caudéran. — GARAGE DUPUY. 64, r. St Médard. Travail consciencieux.

Bordeaux-4-Pavillons. — RELAIS DES 4 PAVILLONS. Tcf. carbur. T. Lormont 26.

Bordeaux-le-Bouscat. — GARAGE GIRONDIN, 33 rte Médoc. Répr. sér. T. 22.82.

Arcachon. — HOTEL RICHELIEU, Tcf. son restaurant sur la place. Pr. mod. T. 0.50.

Arcachon. — HOTEL DE LA COTE D'ARGENT. Tcf. Restaurant bon accueil. T. 3.53.

La Réole. — ATELIERS de MECAN. et CARROSSERIE DE GUYENNE, 11 av. Carnot. T. 47.

Marcheprime. — GARAGE FARGES. Mécan. tr. consciens. Citroën, 64 Croix d'Hins.

Talence-Bordeaux. — GARAGE BEASLAS Rép. sér. 119, route de Toulouse.

Achetez vos PNEUS chez les titulaires de notre panonceau

HAUTE-LOIRE. — Dél. rég. J. Rousillon, boulevard de la République, Le Puy. T. 281.

HAUTE-MARNE. — Dél. dép. : D^r R. Martin, Rolenzoni. T. 17.

HAUTES-PYRENEES. — Dél. dép.

L. Durand, 3, r. de l'Harmonie, Tarbes ; Dél. rég. : L. Massol, 75, boul. de la Grotte, Lourdes.

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE. Tcf. Près Grotte Année. T. 0.78.

Lourdes. — HOTEL LE CARILLON, av. Hélios. Confort moderne. Cuisine soignée.

HAUTE-SAVOIE. — Dél. rég. : T. Arnold, Hôtel Beau Site, Thonon-les-Bains. T. 2.89 ; D^r Meynier, Maison Desires, St-Julien-en-Genevois ; E. Baffou, rte de Bonneville, Annemasse. T. 176.

Evian. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. Le meilleur accueil aux V. d. V. T. 38.

Saint-Julien-en-Genevois. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Son restaurant. Garage.

HAUTE-VIENNE. — Dél. dép. : C. Raujol, 7, avenue Garibaldi, Limoges. T. 26.14.

Limoges. — LES FLOTS D'ESSENCE. Ravitaillage aux meilleurs prix.

HERAULT. — Dél. rég. : R. Cébe, 7, av. St-Saëns, Béziers. T. 10. 36.

Les HOTELS titulaires de notre panonceau sont confortables

ILLE-ET-VILAINE. — Dél. dép. : André Belleville, 43, r. des Masses, à Paramé. T. 50.64. Dél. rég. : Pierre Roche, 7, rue Lesage, Rennes T. 38.12.

Rennes. — STATION SERVICE SERCO. boul. LA Tour-d'Auvergne, près Place de Bretagne, et 33 rue Antrain, près Hôtel-Dieu.

Saint-Malo. — HOTEL DE L'UNIVERS. T. 20.21.

INDRE-ET-LOIRE. — Dél. rég. : A. Bodin, ingénieur du Service Vicinal.

Azay-le-Rideau ; A. Trouve, rae Neuve, Château-Lavalier ; G. Thau-
raux, à Restigné ; Devaux de Cham-
bord, La Coutière, par Perrusson.

Tours. — HOTEL DU CROISSANT, rue Gambetta. Tcf. Garage T. 1.93.

Tours. — HOTEL TERMINUS. Tcf. Table exquise. Pm. T. 1101. Chal. acc. V.d.V.

Tours. — CAFE DE LA VILLE, 46, rue Nationale. T. 1.25.

Tours. — AUTO-PNEUS, 57 bis, rue Origet. Station-Service des Pneus. T. 19.99.

Tours. — SERVICE TECALEMITE. Lava-
ge rap. jr. et nuit. Graissage. Ess. Prix spéci. V. d. V. 4, rue Charles-Gilles.

Les Vieux du Volant s'aident en toutes circonstances

ISERE. — Dél. rég. : N. Comte, 3, rue du Bourg-de-Péage, Voiron ; L. Eyraud, 7, pl. du Champ-de-Mars, Bourgoin. T. 462.

Grenoble. — CAFE DES DEUX-MONDES, 8, place Grenette.

Grenoble. — LE GRAND HOTEL, place République. Tcf. T. 0.23.

Grenoble. — HOTEL LESDIGUIERES, cours Jean-Jaurès. Tcf. Sit. uniq. Parc, Tenu. Garage.

Grenoble. — HOTEL DE SAVOIE, rue République. Tcf. son restaurant. T. 0.23.

Grenoble. — HOTEL EUROPE, Place Grenette, plein centre Restaur. rem. 5 %. G. box.

Grenoble. — HOTEL-PENSION LAKANAL Ch. des Bergers, Tcf. B. accueil.

Grenoble. — BRASSERIE STRASBOURG, 11, av. Alsace-Lorraine. Plat du j. cte.

Grenoble. — AGENCE RENAULT, cours Jean-Jaurès, Atelier moderne de répar. T.

Grenoble. — GARAGE DU PARC, r. Li-
berté, p. Poste, Chenard-Walker. Nuit T. 3.53.

Grenoble. — GARAGE DU BUGEY, 16 rue Nicolas-Chorier, B. accueil, B. trav. prix T. 6.85.

Grenoble. — RENOV-PNEUS, pl. Vauca-
son, Neuf et Occ. ttes marques. T. 25.74

Bourgoin. — PNEUMATIQUES ASSOCIO-
RES. Huiles. Ess., 20 rue République.

Villard de Lans. — NOUVEL HOTEL, Tcf Table parfaite G. Année. T. 34.

JURA. — Dél. dén. : J. Thévenod,
59, rue Jean-Jaurès, Lons-le-Saunier,
Tél. 0.08.

Morez. — GARAGE CITROEN, Marcel Armion, 47 rue République. toutes réparations.

Les Rousses. — HOTEL DE LA FRENAIE Tcf. Tennis. G. séjour. idéal. T. 32.

LANDES. — Dél. rég. : P. Gigot, à St-Paul-les-Dax. Tél. 3.49.

St-Paul-les-Dax. — GARAGE CITROEN. Réparations soignées. R. N. 10. T. 3.10.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

LOIR-ET-CHER. — Dél. rég. : J. Fi-
nance, 5, rte de Rémenier, Blois ;
G. Morgot, bd de la gare, Romorantin.

LOIRE. — Dél. dén. : S. Dumas, 12,
place Jean-Jaurès, Saint-Etienne.

Roanne. — CARROSSERIE OJARDIAS. Mais. fondée en 1842. Gar. chauffé. 19-21, r. Noëtas, T. 24.37.

Roanne. — Ets LAFAY, Agence RENAULT, Station-Service, 79, pl. Diderot. T. 2408.

Roanne. — RELAIS-BLEU, 1 pl. de la Loire. T. 33.51. Huiles et Carburants N/e. 7.

LOIRE-INFERIEURE. — Dél. rég. : G. Koenig Syndicat d'initiative, 40, Esplanade du Casino, La Baule. T. 1.37.

Nantes. — HOTEL DE FRANCE, place Graslin. Tcf. Restaurant 1^{er} ordre. T. 138.35.

Nantes. — RESTAURANT DURAND à Font-Rousseau, spécialités culinaires rég. T. 165.38.

La Baule. — HOTEL DE LA PLAGE ET GOLF. Tcf. Restaurant. T. 02.

La Baule. — FLEPEN-HOTEL. Tél. 24-25,

107, av. de Paris. Tout confort.

La Baule. — HOTEL SPLENDID. Tcf. Sur la mer. Restaurant. T. 19.

La Baule. — HOTEL DES DUNES. Tcf.

Année. Pension 35-35 frs. G. T. 1.04.

La Baule. — LA ROSERAIE. Dans les

Pins. H tel Pension. Tcf. T. 45.

La Baule. — AGENCES DE BRETAGNE,

27, av. de la Gare. Ouv. tte année. T. 20.05.

La Baule. — GARAGE MINOT, Rte de Paris, Citroën. Station Service J. et N. T. 71.

La Baule. — GARAGE DE LA PLAGE BENOIT Peugeot, Station service. T. 1.57.

Pornichet. — HOTEL DES BAINS ET

PLAGE. Tcf. Restaurant Parc, Tennis, Ga-
rage T. 2.

Pornichet. — ARMORIC ACENCE, av. de la Gare, Maison de confiance. Toute année.

Saint-Nazaire. — GARAGE MINOT, Place Delzeux, Citroën. Station Service. T. 5.28.

LOIRET. — Dél. dép. : E. France, 55,

faub. Bannier, Orléans. T. 21.53.

Orléans. — GRAND HOTEL STAIGNAN.

Tcf. Restaurant. G. T. 20.13.

Orléans. — HOTEL DE LA BOULE D'OR

Tcf. Restaurant. Garage. T. 24.25.

Orléans. — AUTO-GARAGE E. FRANCE,

54, fg Bannier, Citroën. At. moderne. T. 1.53.

Gien. — HOTEL DE L'ECU ET POSTE.

Tcf. Restaurant. Vins de la Loire. T. 27.

Montargis. — GRAND HOTEL DE FRAN-
CE. Tcf. Etape cul. spéci. G. T. 75.

Montargis. — GARAGE DU CENTRE, 38,

rue Jean-Jaurès. Répar. soign. Dépan. T. 83.

Pont-aux-Moines. — HOTEL DE LA

CROIX BLANCHE. Recom. pour sa table.

T. 3.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

LOT-ET-GARONNE. — Dél. dén. : G. Bélis, 17, c. du 14-juillet, Aaen. dél. rég. : A. Aravillot fils, Barbaste. T. 16 ; R. Gayraud, 22, r. d'Agen, Villeneuve-sur-Lot. T. 34.

LOZERE. — Dél. dép. : Ch. de Brion, Fournels.

MAINE-ET-LOIRE. —

Angers. — HOTEL DE LA CROIX DE

GUERRE, 23 rue Chat-Gontier. Cz. T. 6.59.

Angers. — GRAND GARAGE D'ANJOU, 5, bd. Maréchal-Foch. Agence Renault. T. 23.23.

Angers. — GARAGE BOUTIN Frères, 46

bd. R. René. Delage, Fiat, Talbot. 20.85.

MANCHE. — Dél. dép. : E. Fouret,

9, rue Mar-Foch, Cherbourg. T. 5.17

; dél. rég. : R. Lelion, à Ville-
dieu-les-Poëles ; M. Higelin, St-Sau-
veur le Vicomte.

Cherbourg. — HOTEL DU CASINO. Ouv.

t. l'année Pm. Gg. U. S. N. Pa. 39 bc.

T. 17.

Villedieu-Poëles. — HOTEL SAINT-PIER-
RE, Tcf. La Bonne Maison. G. T.

Villedieu-Poëles. — GARAGE LELION,

Citroën, Atelier Moderne. T.

MARNE. — Dél. dén. : L. Hatzfeld, 176,

rue de Vesle, Reims. T. 39.16

; dél. rég. : A. Cunin, 10, rue de l'Ecu,

Reims. T. 35.98 ; A. Ollin-

et, 5, rue du Lt-Colonel Picquart,

Vitry-le-François.

Reims. — HOT. BRISTOL et NORD RE-

UNIS, Tcf. La Coupole, rest. orch. T.

3508, 3903, 5938.

Reims. — PNEUS STATION, SERVICE

HATZFELD. Service parfait. T. 39.16.

Châlons-s-Marne. — HOTEL-REST DU

PORT D'ETAPE. Tcf. Gar. Pm. T. 189.

Vitry-le-François. — HOTEL DE L'E-

TOILE. Etape culinaire. Grand Garage. T.

57.

Vitry-le-François. — GARAGE DE L'HOT-

EL-DE-VILLE. Peugeot, Hotchkiss. T.

2.15.

MAROC. — Dél. dép. : J. Peraire,

à Fédala.

HOTEL-REST DES RUINES DE BANASSA

Pm. G., chez un camarade, Souk-el-Tletta

du Gharb.

MAYENNE. — Dél. dép. : M. Bril-

hault, 93, *as de Bretagne*, Laval,

T. 2.07 et 1.24.

Laval. — LE CONTINENTAL. Hôtel

Tcf. Restaurant réputé. T. 1.86.

MEURTHE-ET-MOSSELLE. — Dél.

rég. : O. Courty, 86, rue de Metz,

Longwy.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

MONTE-CARLO. — Dél. dép. : S. So-
riano, 6, boulevard des Moulins. T.

5.97.

Monte-Carlo. — HOTEL MIRABEAU. Tcf.

Situation unique près Casino T. 3.67.

Monte-Carlo. — GARAGE AUTORIVIERA,

400 voit. Matford, Atel. répar. Dépan. T.

3.26.

Monaco. — HOTEL RENAISSANCE, bou-
levard Albert 1^{er}. Tcf. Rest. en terrasse.

T. 0.38.

Monaco. — ELECTRICITE-AUTO, 1 rue

Açores, Répar. rap. et soign. T. 15.03.

MORBIHAN. — Vannes. — GARAGE

LAMBERT-DUPRE. Renault, 7, rue Le

Brix et rte de Nantes.

Carnac. — HOTEL DU TUMULUS SAINT-

MICHEL. Restaurant réputé. Garage T. 21

Vannes. — GARAGE LAMBERT-DUPRE

Renault, 7 r. Le Brix et rte. Nantes.

MOSSELLE. — Dél. dép. : F. Lefèvre,
4, r. du Général-Marjoulet, Thion-
ville. T. 5.39.

NIEVRE. — Dél. dép. : A. Decelle, 28,
rue Saint-Benin, Nevers. Tél. 4.35 ;
dél. rég. : J. Deguerque, 26, r. J.
Jaurès, Nevers. T. L. Petit, à
Cosnes ; P. de Laplanche, Millay.

NORD. — Dél. dép. : A. Dufossez, 32,
bd Liberté, Lille. T. 11.05 ; dél.
rég. : J. Decupère, 21 bis, rue du
Mar-Mortier, Le Cateau. T. 0.35.

Lille. — HUILE LUBROCLINE. Ets
Franchomme et Scribe, 217 bd. Liberté, T.

300.03.

Lille. — Palais Lillois de l'Automobile,
9 rue Anatole-France, Concess. Général
motors, stat. ser. Ouvert jour et nuit. T.

540-11-12.

Lille. — Brasserie METROPOLE, son
orch. son rest., son bar réputés. Pm.
T. 529-11-12-13. Marcq-en-Basséa. — SICA.

Ch. Delecroix, distrib. Dodge, 4 bd. de

Lille. T. 595-35.

Les Vieux du Volant s'assistent en tout lieu

OISE. — Dél. rég. : P. Masson, 1, Pl.

de la Gare, Compiègne. T. 6.40.

Beauvais. — HOTEL DE FRANCE ET

ANGLETERRE. Tcf. Table répar. G. T.

1.07.

Compiègne. — HOTEL DE LA CLOCHE.

Tcf. Restaurant serv. parfait. T. 0.85.

Compiègne. — GARAGE MODERNE ET

DONELIERS. Peugeot, Panhard. T. 1.66.

ORNE. — Dél. rég. : A. Rougeyron, à

Domfront ; F. Sabine, 62, rue de

la Banque, Flers. T. 51.

Bagnoles de l'Orne. — HOTEL DE TESSE.

Tessé la Madeleine, cuisine au beurre. T. 35.

PAS-DE-CALAIS. — Dél. dép. : *F. Roussel*, 15, r. *Pasteur*, *Arras*. T. 847 ; dél. rég. *R. Corbasson*, 57, rue de la Mer, *Berck-Plage* ; *F. Deherripon*, faubourg *St-Pry*, *Béthune*. *G. Défaut*, 20, bd *Strasbourg*, *Arras*. *D^r R. Bonmier*, château de *Wardrecques*.

Berck-Plage. — AGENCE CORBASSON. Location en tous genres. 57 r. de la Mer. *Boulogne-sur-Mer*. — GARAGE THIERS, ouv. et n. stat. serv. Tec. Dép. T. 1779

PUY-DE-DOME. — Dél. rég. : *F. Boichandy*, Hôtel de Londres, *Le Mont-Dore*. T. 56.

Clermont-Ferrand. — CLERMONT-ESSENCE. Station-Service. « Standard », place Delille. *Besse-en-Chaudesse*. — HOTEL PROVENCE. Tcf. *Villég. idéale*. T. 1.

Le Mont-Dore. — HOTEL DE LONDRES. Tcf. Prix modérés, sur *Parc du Casino*.

Mont-Dore. — INTERNATIONAL GARAGE. Peugeot, Chenard, Répar. T. 0.73.

Royat. — AU VIEUX LOGIS, Route de *Charade*. Pension, Restaur. Gd. Parc. T. 1.92.

Suivez les REUNIONS régionales des Vieux du Volant

RHONE. — Dél. dép. : *G. Lévy*, 25, r. des Remparts-d'Ainay, *Lyon*. T. *Franklin* 38.53 ; dél. rég. : *R. Malaïval*, 28, r. *Chevreul*, *Lyon*. Tél. *Parmentier* 36-57 ; *Graillot*, 18, r. *Denfert-Rochereau*, *Givors*. T. 123 « NERVIT-RAVITAILLEMENT ». Acc. *Ess. Huile*, *Pneus*, Cond. spéci. V. d. V. — *Lyon*, 209, av. *Berthelot*, Gr. 233 rue des Culattes. *Oullins*, 163, Gde-Rue *Champagne* 44 rue *LANESAN* — *Craponne*, 117, av. *Ed-Millaud*. *Lyon*. — HOTEL BRISTOL (Meubl.) pr. *Perrache*, 28, cours de *Verdun*. Tcf. T. : F. 56.55.

Lyon. — GARAGE DE SAVOIE, 24, rue des Remparts-d'Ainay *Meca-Electr.* T. 48.88.

Lyon. — GARAGE JEAN-JAURES, 51, av. *Jean-Jaurès*. Atel. de répa. T. : P. 09.28.

Lyon *Mulatière*. — GARAGE DU CONFLUENT, avantages aux V. d. V.

Villefranche. — Garage UNIS. T. 3.71 Rte Nat. 6, Station Service mod. Renault.

SAONE-ET-LOIRE. — Dél. dép. : *Marin Faure*, 6, r. de l'Asile, *Châlon-sur-Saône*. T. 306 : dél. rég. : *Lemaître*, 21, avenue de la *Gare Autun*.

Macon. — HOTEL BELLEVUE ET LA-MARTINE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 2.68

Macon. — BRAS. REST. DU TONNEAU, 12 r. *Gambetta*, face Chambre du Commerce. T. 2.35.

SARTHE. — Dél. dép. : *L. Gambaud*, 106, rue *Chanzy*, *Le Mans*.

Le Mans. — RESTAURANT HEMERY, rue *Dr Leroy* spéci. rég. rendez-vous *Gourm*.

Le Mans. — GARAGE EXCELSIOR, Route d'Alençon, Berliet Dunlop, rép. sér. T. 570

La Flèche. — GARAGE CLOSIER, Ag. Peugeot réparations sérieuses. Dép. J. et N. T. 1.73.

SAVOIE. — Dél. dép. : *L. Vuillermet*, 17, bd de la Colonne, *Chambéry*.

SEINE-INF. — Dél. dép. : *A. Drançé fils*, 38, quai *G. Boulet*, *Rouen*. T. 372-52 ; dél. rég. : *R. Briulet*, 15, r. des Galeries, *Fécamp*. T. 314 ; *A. Draffin*, 67, av. *Verdun*, *Dieppe*.

Caudebec. — REST RADIO-NORMANDIE, pergola, vue unique Seine. Déj. 16 f. bnc. T. 72.

Saint-Nicolas d'Alliermont. — AUTO-REPARATION. Mécan. Elec. Ttes marques. Dépan. nuit. Tel. 21.

SEINE-ET-MARNE. — Dél. rég. : *M. Feillée*, 17, rue du Grand-Cef, *Meaux*. T. 0.39 ; *P. Guillaumet*, 6, allée *François-1^{er}*, *Fontainebleau*.

Claye-Souilly. — AUTO-GARAGE DE CLAYE, *Panhard*, Atel. mécan. Dépan. Nuit T. 37.

Fontainebleau-Avon. — HOTEL DES CHASSES. Tcf. Table exquise. G. T. 58.11.

SOMME. — Dél. dép. : *R. Bulot*, 172, rue *Laurendeau*, *Amiens*. T. 430 : dél. rég. : *Michel Dore*, 30, chemin d'*Hocquet*, *Abbeville* ; *F. Holstaine* av. de la Républ. *Péronne*. T. 221 ; *P. Bail*, r. du *Mont-Rötti*, *Cayeux-s-Mer*.

TARN. — Dél. dép. : *M. Mencerey*, 5, rue d'*Elbène*, *Albi*. T. 3.36 ; dél. rég. : *L. Bolon*, rue du *Galinier*, *Mazamet*.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

TARN-ET-GARONNE. — Dél. dép. : *L. Brouillaud*, 40, rue *Lagravère*, *Montauban*.

Terr. Belfort. — *Lepuix-Gy*, *Ballon d'Alsace*. HOTEL TOURTET-KOLB. Ses truites, ses spécialités.

TONKIN. — Dél. : *R. Girardot*, 27, boulevard *Rollandes*, *Hanoï*.

VAR. — Dél. rég. : *M. de Beney*, 9, r. *Colbert*, *Toulon* ; *M. Fabre*, avoué à *Brignoles*. T. 161 ; *G. Roudeillac*, 8, boulevard *Georges-Clémenceau*, *Draguignan* ; *H. Alquier*, 43, avenue *A.-Denis*, *Hyères* ; *P. Auriac*, 43, avenue de *Belgique*, *Hyères*.

Draguignan. — ELECTRIC AUTOS, all. *Azemars*. Tte l'électricité auto. T. 82.

Hyères. — HOTEL SUISSE et DES ILES.

Tcf. Restaurant. Année. G. T. 1.01.

Hyères. — AGENCE PONS, p. la poste. Location, Vente, Villas, Propriétés. T. 0.76. Port Cros. — HOSTELLERIE PROVENCALE. Tcf. table exquise, site de rêve, prix modérés.

Ste-Maxime. — GRAND GARAGE MODERNE Rép. sér. Atel. mod.

Les Vieux du Volant justifient leur QUALITÉ par leur conduite

VAUCLUSE. — Dél. dép. : *Félix Cler*, 19, r. des Teinturiers, *Avignon*. T. 5.31 ; Dél. rég. : *J. Borelly*, 15, b. la *Gare*, *Carpentras*. T. 154.

Avignon. — STATION-SERVICE ESCALIER, Rte de *Marseille*. Essence-Super, Huiles.

Villeneuve-les-Avignon. — LE PRIEURÉ, Cadre Provenc. Tcf. fine cuis, crus choisis. T. 36.

Mornas. — HOSTELLERIE DES ADRETS, Rte Nle. Tcf. Relais cul. G. Pm.

VENDEE. — Fontenay-le-Comte. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Restaurant G. T. 2.62.

VIENNE. — Dél. dép. : *E. Morin*, 75, av. de *Bordeaux*, *Poitiers*. T. 5.39 ; dél. rég. : *L. Didelot*, 6, r. de l'*Hôtel-Dieu*, *Poitiers*. T. 0.44 ; *Schrok*. La Command. d'*Ozon*, *Châtellerault*.

Poitiers. — GARAGE MORIN Frères, Citroën Atl. moderne, 34 rue Carnot. *Poitiers*. — GRAND HOTEL DU JET D'EAU. Tcf. Restaurant-Brasserie, place d'Armes.

Châtellerault. — STATION SERVICE PNEUMATIQUE, 16 rue *Président-Wilson*. T. 1.99.

VOSGES. — Dél. dép. : *M. Daudé*, pl. *Guilgot*, *Epina*. T. 34.05.

YONNE. — Dél. rég. : *G. Bidault* de l'*Isle*, à *L'Isle-sur-Serein*.

Joigny. — CENTRAL GARAGE, 2, quai Paris, Peugeot, Répar. sér. tt. marques.

Quarré-les-Tombes. — HOTEL DU NORD Tcf. 25 ch., cuis. bourn. G. T. 7.

Sens. — GARAGES MODERNES, 105, rue *Lyon*, Peugeot, *Panhard*, Nuit. T. 67.

Le Vésinet. — « LES IBIS » HOTEL RESTAURANT REPUTÉ. Gg. T. 6.30.

Linas. — GARAGE DES AS, rte d'*Orléans*, Ravitaillement complet. Graissage.

Paray-Vieille-Poste. — EXPANSION AUTOMOBILE, station-service, pont élevé. T. 48 Pierrelaye. — MODERN GARAGE, 150 rte Nle 14, Artisan Mecan. N. T. 37.

Poncelles-St-Brice. — LE GARAGE MODERNE. Renault, électr. T. : Dom. 6.

Rambouillet. — LE RELAI DU CHATEAU. Accueil, Cuis., cave tout est parfait.

Ris-Orangis. — NATIONALE STATION-SERVICE, Rte *Fontainebleau*, Nuit. T. 97. St-Gratien. — AU RELAI VERT, Rte Nle 14, Station-Service. Pontons de Graissage.

St-Ouen-l'Aumone. — GARAGE HINAUD Citroën. Atel. mod. T. Pontoise 2.34.

Trappes. — STATION SERVICE MORISSET, Ang. N. 20, 12, Huil. Ess. Pneus.

Villiers-s-Marne. — GARAGE RICHARD 8 route *Plessis*, *Chenard*, Laffly, T. 60. P. mod.

REGION PARISIENNE

Paris. — LE TOURISTE (café-brass.), 83 av. de la Grande-Armée. T. : *Passy* 02.86.

Paris. — GRAND HOTEL DE L'EUROPE, 15, r. de Constantinople. Rest. Tcf.

Paris. — MODERN-HOTEL, 3 rue *Parrot*, près gare *Lyon*. Tcf. On y est joliment bien.

Paris. — MIAMI HOTEL, 56, rue des Acacias, *Etoile-Maillet*, Tcf. mod. T. : Et. 36.26.

Paris. — SPORT NORD, 27 r. *Dunkerque*, Tcf. Son Restaurant. T.

Paris. — GRAND GARAGE DU COURS DE VINCENNES, 42, cours de Vincennes. Maison de confiance.

Paris. — MAINE AUTOM. Le gar. des V. d. V. Récep. amic. 3, r. *Aug.-Mie*. Dan. 66.48 (14^e).

Paris. — LE MEDECIN DES MOTEURS, P. *Durmay*, 171 boul. *Davout*, rép. sér. Rq. 53.45.

Paris. — SIMPLEX-GARAGE, 20, rue *Cou-*

rat

Amilcar, Citroën, Peugeot.

Paris. — SCRIP-AUTO, voit. occas. prov. reprises. Ag. Renault, 34, r. *Guersant*. Eto. 08.22.

Asnières. — ROYAL AUTO ECOLE, 6, av. des Crésillons. T. Grès. 23.59.

Neuilly-sur-Seine. — FERME DE LA JATTE. Restaurant Réputé, 97, bd. *Bineau*.

SEINE-ET-OISE. — Angerville. — GARAGE DE L'AVEN. de PARIS, Peugeot, Ford, Mathis, T. 46.

Arpajon. — RESTAURANT METIVIER, Cuis. exq. arr. vins *Toursine*. T. 1.16.

Arpajon. — GD GARAGE ARPAJONNAIS, 97, Gde-Rue ag. Renault, Trav. consciens. T. 89.

Enghien. — GARAGE ST-CHRISPOPHE, Ag. Renault. Atel. mod. T. 477.

Isle-Adam. — GARAGE CROCQFER, Gde Rue, Citroën, Delage, Latil. T. 0.01.

La Roche-Guyon. — LA MAISON ROUGE Hotel-Restaurant Barthélémy. G.

Liste des Nouveaux Adhérents

MOIS DE JANVIER 1938

9203. Tournier André (1906) Paris — 9204. Pironin Jean (1923) Puy-de-Dôme — 9205. Deleplanque Rémy (1917) Nord — 9206. Pouyanne Paul (1922) Landes — 9207. Salomon Henri (1915) Allier. — 9208. Raymond Jean (1933) Rhône — 9209. Bardou Gabriel (1921) Tarn — 9210. Cassin Marius (1913) Somme — 9211. Vilain Arthur (1914) Somme — 9212. Flahaut Raoul (1919) Pas-de-Calais — 9213. Cassan Laurent (1922) Tarn — 9214. Fabre Jean (1917) Seine et Oise — 9215. Courderc Georges (1923) Lot et Garonne — 9216. Segui Jacques (1920) Eure et Loire — 9217. Chabas Henry Georges (1919) Paris — 9221. Hagnauer Georges Seine — 9219. Laurent Emile (1918) Vosges — 9220. Henrp Georges (1919) Paris — 9221. Hagnauer Georges (1901) Paris — 9222. Rosay Gaston (1922) S. Inf. — 9223. Coconnier Emile (1923) Somme — 9224. Dablin Roger (1923) Seine — 9225. Boulinguez Marcel (1913) Nord — 9226. Berthon Ernest (1923) Yonne — 9227. Guyot Jules (1923) Paris — 9228. Mme Bonnet Charlotte (1923) Paris — 9229. Gord Pierre (1923) Loire — 9230. Chiron-Traverson Constant (1923) Hte-Gar. — 9231. Cuer Roger (1923) Paris — 9232. Mme Sauerbach Odette (1923) Seine — 9233. Baron de Lignières Michel (1923) Seine — 9234. Rougier Albin (1923) B. du Rh. — 925. Pagny André (1901) S. et O. — 9236. Nguyen Hoan (1914) S. et M. — 9237. Ravatin Joseph (1920) S. et L. — 9238. Nelson René (1923) Gironde — 9239. Brouca Mathieu (1902) Cher — 9240. Mille Gustave (1908) Vaucluse — 9241. Baluffin Jean-Louis (1915) Vaucluse — 9242. Duret Antonin (1911) Var — 9243.

Masquelier Gustave (1922) B. du Rh. — 9244. Rigaux Edouard (1917) S. Inf. — 9245. Colomb Maurice (1913) Aude — 9246. Jacquier François (1917) Rhône — 9247. Sangle Ferrière Henri (1912) Paris — 9248. Boss Gorges (1922) Doubs — 9249. Govin Georges (1919) Somme — 9250. Poënsin Maurice (1922) Nièvre — 9251. Denel André (1922) Nord — 9252. Jeanneteau Auguste (1920) M. et L. — 9253. Macherez Jacques (1922) Somme — 9254. Trochet Henri (1921) Paris — 9255. Cösson Henri (1922) M. et L. — 9256. Meunier Maurice (1923) Nord — 9257. Bosc Bernard (1922) H. P. — 9259. Dumas Georges (1921) Seine — 9260. Gavelle René (1920) Paris — 9261. Guyomar Etienne (1914) Paris — 9262. Fosanelli Dominique (1912) E. et L. — 9263. Lair Henri (1916) Paris — 9264. Foloppe Robert (1922) S. Inf. — 9265. Mallet Gilbert (1922) S. Inf. — 9266. Bonbèke Louis (1921) Paris — 9267. Rémond Jean (1923) Loire — 9268. Dervaux Eugène (1919) Nord — 9269. Delcroix Gustave (1921) Nord — 9270. Montanard Paul (1922) Var — 9271. Lemercier Georges (1919) Seine — 9272. Marchasson Louis (1922) Vendée — 9273. Féraud-Fleury Pierre (1921) Suisse — 9274. Durand André (1922) B. du Rh. — 9275. Pannoux Pierre (1923) Belfort. — 9276. Plantureux Raymond (1922) A. M. — 9277. Florin Eugène (1922) Nord. — 9.278. Pincin Maurice (1915) Aube. — 9279. Trognon Raymond (1915) S.-et-O. — 9280. Moulin Paul (1915) Drôme. — 9281. Jouye Auguste (1912) Loire. — 9282. Gourlat Louis (1922) Loire. — 9283. Bartet Pierre (1922), H. G. — 9284. Demaret Georges (1921) Somme. — 9.285. Coquard André (1917) B.-du-Rh. — 9.286. Bourgeois Jean (1922) Seine. — 9287 Didier Jean (1922) Isère. — 9288. Aupetit Maurice (1904) Paris. — 9289. Mme Knoll Germaine (1922) Aisne. — 9290. Chizallet Léon (1917), Loire. — 9.291. Lhuillery Roger (1921) Eure-et-Loir. — 9292. Huguenin René (1917) Isère — 9293. Lefèvre Robert (1923) Paris — 9294. Carlen André (1920) Paris — 9295. Miranne Gaston (1921) Calvados — 9296. Groffier René (1919) Seine — 9297. Foeliex Urbain (1922) Vienne.

(à suivre)

LE TOURISTE

en 1900 « L'ESPÉRANCE »

83, avenue de la Grande-Armée

BRASSERIE — BUFFET FROID — RESTAURANT

Le Rendez-Vous des Vieux du Sport

HOTELS SAINT JAMES & D'ALBANY — PARIS

211, rue Saint-Honoré — 202, rue de Rivoli

PLEIN CENTRE — 300 Chambres — 150 Salles de Bains — VUE SPLENDIDE sur JARDINS DES TUILERIES

JARDIN INTÉRIEUR DONNANT TOUTE TRANQUILLITÉ AUX CHAMBRES

Eau chaude et froide dans toutes les chambres et Téléphone avec la ville

— — — Tél. OPÉRA 02-30 à 02-35

M. Paul LERCHE, Directeur et Membre des "VIEUX DU VOLANT" sera très heureux de vous recevoir
chez lui et de garer gratuitement votre voiture dans une cour de l'Hôtel

Carte n° 1014
Adr.: Tél. JAMALBANY III PARIS

SAVEZ-VOUS?..

- Ce que valent les titres de l'industrie automobile ? (voir page 5).
- Que's ont été les résultats de l'Assemblée Générale des Vieux du Volant de 1938 ? (voir pages 9 et 10).
- Quelles sont les sorties amicales et les manifestations projetées par les Vieux du Volant pour 1938 ? (voir pages 10 et 11).
- Que's sont les mouvements à faire pour indiquer un changement de direction ? (voir page 1).
- Ce que vous conseille le Président des Vieux du Volant ? (voir page 7).
- Si l'on doit avoir un véhicule éclairé lorsque les conditions atmosphériques créent l'obscurité en plein jour ? (voir page 5).
- Quelle est l'importance de notre réseau routier ? (voir page 3).
- Qui a gagné la Médaille d'Argent de janvier du Concours d'adhésions des Vieux du Volant ? (voir pag^e 11).
- Qu'au dos de cette page il y a une demande d'inscription que votre devoir est de faire remplir à un de vos amis ?

Vacances d'Hiver Plaisirs de Neige

Le miracle des Sports de Neige est de transformer la Saison grise d'Hiver, la Saison « sans espoir » en une période de Vie Sportive intense de Joies Saines, de Promenades vivifiantes. « L'Hiver — me disait un adepte de ces Vacances — était pour moi le trou noir, pour mes enfants l'époque des rhumes, et maintenant, nous vivons dans l'attente du joyeux Départ vers les Alpes, le Jura, le Massif Central, les Pyrénées ou les Vosges... »

NEIGES DE FRANCE VRAIE JOUVENCE

Pour tirer le meilleur parti de vos Vacances d'Hiver, voire de vos Fins de Semaines, retenez ce Numéro. Les Stations Françaises de Sports dans la Neige vous offrent, par leur proximité, l'occasion de vous évader même quelques heures. Ce Numéro, splendidement illustré, vous permettra de jouir pleinement de ces journées de détente, pratiquant avec tout l'entrain voulu, mais sans excès nuisible, exercices et jeux sur les pentes neigeuses.

36 pages, 114 gravures, 8 fr. (Etr. 12 fr.), chez les Libraires, Marchands de Journaux, Bibliothécaires de Gares, ou écrivez à M. Albert MAUMENÉ, 79, Bd St-Germain, Paris-6

L'ENTR'AIDE

Cette rubrique de petites annonces est réservée aux membres des Vieux du Volant et aux Cadets des Vieux du Volant. A l'heure où le 9.000^e membre est dépassé, ceux qui ont recours à « L'ENTR'AIDE » sont assurés d'atteindre le but recherché. Assurance donc quant au résultat, mais assurance-garantie également quant à l'affaire traitée. Les transactions annoncées ci-dessous se passent entre membres d'un même club ; la demande d'emploi est relevée par un camarade de club ; l'offre d'emploi est faite par un collègue : où trouver, en effet, plus de garantie qu'au sein des « Vieux du Volant », dont les liens de camaraderie s'affirment chaque jour.

Grande diffusion, garantie morale assurée, tout cela pour le prix tout à fait modique de 10 francs la ligne de 45 lettres, signées ou espaces, payables à l'envoi de l'annonce à passer.

OFFRES D'EMPLOI

RECHERCHONS personnes bien introd. Coop. Administrat., Usines, Pharmac., Coiffeurs, Paris-Province. Ecrire Parfumerie Doublet, 54, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).

DEMANDES D'EMPLOI

V.d.V. » 39 a. mar. 2 enf. B. inst. éd. prés. ex. santé Permis 1915 T. et PL. Qq conn. auto. Cond. expér. t. sobre t. bonne vue cherche emp. conf. 1^{er} Janv. garage ind. aut. transp. commerce etc. même sur tr. gde dist. Paris banlieue Côte d'Azur Ecrire « Au Volant » n° 7390.

MENAGE, 35 et 31 ans, meilleures références, cherche place chauffeur et cuisinière, ou concierge as hopital, collège, maison bourg. Ecr. Au Volant n° 8576.

AUTOS

SALMSON, S4C conduite intér. à vendre après remise à neuf. Garage Moderne à Louvres. S. et O.

En tte conf. sup. VOISIN 17 CV 6 cyl. 125 kil, 15 l. aux 100 kil. Prix avant. Docteur, 85 av. Orléans Paris

HOTCHKISS AM 2 conduite intér. Monaco 1930. 13 CV. Tr. bon état. Nombr. accessoires. Visible bureaux de Au Volant s. rendez-vous. Prix 4.900 (cotée Argus 5.500).

AUTOCAR Salon 30 pl. Chas. Panhard. Très bon état. 6.000 Dutemple 33, r. Seine, Ivry (S.).

VIEUX TACOTS

GEORGES RICHARD 1901. Très bon état mécan. Repeinte. Ecr. Au Volant, qui transmet.

VINS

VINS DE BORDEAUX. prix raisonnables. Severac, Viticulteur, Portets (Gironde). Vignoble de famille depuis 1864. Expédition France, Etranger Remises V. du V. N° 2955. Permis N° 711 Bordeaux 1904.

LES GRANDS VINS TONIQUES DE LA COTE VERMEILLE, 10, Bd. Clémenceau, Perpignan, offrent pour le prix de 145 Fr. une bonbonne de 12 litres d'excellent vin Muscat Vieux titrant 20°, logé franco. Représentants bien rétribués sont acceptés.

DIVERS

MAIGRIR

J'indique gratuitement comment j'ai pu maigrir sans drogues de 10 kg. en 40 jours. Méthode Marfil entièrement nouvelle éprouvée par une longue expérience. Notice gratuite en écrivant aux laboratoires MARFIL, 36, allée des Charmilles, Livry-Gargan (Seine et Oise).

A VENDRE, machine à coudre, meuble renversement, état neuf, valeur 1.800. Prix demandé 900 francs.

A VENDRE très belle PROPRIÉTÉ avec villa et dépendances, sise bordure de Seine à Nogent-sur-Seine, Aube. S'ad. V. Quinet, Romilly-s-Seine, Aube.

LES VIEUX DU VOLANT

font chaque jour

œuvre utile

avec leur campagne pour l'

Education des Usagers de la Route

leur essai de

Service de Surveillance Routière

leur création de

Visites Gratuites de Sécurité

à découper en suivant le pointillé et à nous retourner remplie

DEMANDE D'INSCRIPTION

(à envoyer 10, rue Pergolèse, PARIS)

Je demande mon inscription aux « VIEUX DU VOLANT » ; à cet effet, je vous donne ci-dessous les renseignements nécessaires à mon inscription, vous les certifie exacts, et vous envoie ci-joint le montant de mes droits d'entrée, soit 50 frs.

NOM :

Prénom : Nationalité :

Profession :

Adresse :

Date du permis de conduire :

N° du permis Lieu de délivrance

....., le 193

(Signature)

Ne vous
contentez
pas d'être
des leurs

faites
adhérer
vos
amis